

MADAGASCAR

Revue de Presse détaillée septembre 2010

SOMMAIRE

	Page
La crise politique	01
02/09 : finalisation d'un accord politique à l'issue de la seconde phase des rencontres de Vontovorona	02
08/09 : les 3 mouvances ne participeront pas au « Dialogue national »	07
13/09 : ouverture de la « Conférence nationale »	10
20/09 : les résolutions adoptées par la « Conférence nationale » confortent le pouvoir de la HAT	15
25/09 : le projet de Constitution est remis à Andry Rajoelina en vue du référendum du 17 novembre	19
Droits humains, gouvernance	24
Procès de la fusillade du 7 février 2009, travail au Liban, droits des enfants, Main d'Œuvre Pénale, proxénétisme, dépenalisation du « délit de presse », affaire Mandridake (<i>Radio Soatalily</i>), affaire <i>Radio Fahazavana</i> , patrimoine des hommes politiques	
Actualité économique et sociale	29
- Impacts de la crise politique	29
- Relations avec les bailleurs de fonds et les organisations internationales	30
- Questions foncières, contrats miniers et pétroliers, ressources naturelles, environnement	32
- Divers	34

LA CRISE POLITIQUE

1^{er} septembre : la seconde phase de la réunion « inclusive » de Vontovorona sur le point d'aboutir à des accords d'Ivato « amendés ». La HAT souhaite aller de l'avant et confirme la tenue de la « Conférence nationale » du 13 au 18 septembre. Les trois mouvances se sont exclues du jeu.

Les trois mouvances boudent la reprise des discussions de Vontovorona. Elles se sont radicalisée depuis la condamnation de Marc Ravalomanana et refusent toujours d'être noyées dans la multitude des partis signataires des accords d'Ivato ; elles continuent de privilégier l'approche « mouvance » sur l'approche « parti ». La CNOSC a tenté, en vain, de réunir à nouveau les uns et les autres dans un lieu « neutre ». La Coordination se retrouve ainsi boudée, bien qu'elle continue à bénéficier de l'engagement visible du Dr Simao, envoyé de la Sadc. Les discussions sur l'amendement de l'accord politique d'Ivato, tenues par les partis politiques signataires hors la présence de médiateurs et des trois mouvances se prolongeront au-delà de la « journée bloquée » initialement annoncée. Les médiateurs, accompagnés des émissaires de la Sadc, de l'ambassadeur d'Afrique du Sud et du chargé d'affaires mauricien, n'ont fait le déplacement à Vontovorona qu'en fin de journée. Andry Rajoelina, contacté par les animateurs, a refusé, pour des raisons budgétaires, la création des 5 postes de vice-Premier ministres et l'augmentation des effectifs du Congrès de la Transition. Pour *Les Nouvelles*, un accord serait en vue entre les participants, après la rencontre avec le président de la HAT qui les a encouragés à finaliser leur démarche, sans se préoccuper de la position des trois mouvances.

Pour *La Gazette*, « au jour d'aujourd'hui, la plus forte probabilité est celle-ci : le reste de la Transition sera pris en charge par les partis d'Ivato, les trois mouvances étant absentes du processus et ne participant ni à la Conférence nationale ni aux élections. Des forces politiques qui refusent de prendre part aux élections, voilà une situation que nous avons déjà connue à partir de 2002 et on sait que le fait a abouti à la crise actuelle... [...] . Il en a toujours été ainsi et ceci explique la répétition des crises dans notre histoire récente ».

Pour *La Vérité*, « la CNOSC a déjà largement prouvé, sous les yeux du grand public national et international, son incapacité à mener une médiation digne de ce nom ». Le quotidien milite pour la mise sur les rails de la « Conférence nationale », sans plus attendre, et pour que l'on cesse de d'en différer la tenue sous prétexte de recherche d'un élargissement aux formations récalcitrantes. L'heure n'est plus à l'amendement de l'accord d'Ivato. Les trois mouvances ne viseraient « que le pactole financier de la communauté internationale dans leur prétendue médiation », alors que la Transition est

en mesure de supporter les charges financières et logistiques de l'organisation de cette « *Conférence nationale* » qui devrait réunir près de 2.000 participants du 13 au 18 septembre.

Monja Roindefo se considère toujours Premier ministre en titre : « *Au regard des deux ordonnances qui constituent le socle juridico-constitutionnel de la Transition, je reste légalement le PM. Tant que la HCC n'a pas émis un avis contraire à celui du 31 juillet 2009 qui souligne expressément que le gouvernement est dirigé par Monja Roindefo, on ne peut retirer les droits à moi conférés es-qualité* ». Il défend donc les « *privilèges* » matériels et financiers encore attachés à sa fonction.

Selon Tananews, la grogne monte au sein de l'armée. Et ce en raison du traitement inégalitaire entre les unités phares du régime (FIS du lieutenant-colonel Lylison et Emmo-Reg du colonel Richard Ravalomanana) et le reste des forces armées, qui verrait ses soldes et indemnités payées avec retard. Le site affirme que la Jirama, [*vache à lait de tous les régimes successifs*] serait sollicitée, à travers son Secrétaire Général Haja Resampa, pour régler ces arriérés.

Soutien à Raymond Ranjeva : les « *Sojabe, Tangalamena et Ampanjaka* » [*notables traditionnels*] ont rendu public, à travers un communiqué, leur soutien au professeur Raymond Ranjeva pour que celui-ci dirige la Transition.

Négociations en cours : les observateurs internationaux « émettent des réserves ». Le constat a été fait par le ministre des Affaires étrangères, le vice-amiral Hippolyte Ramaroson Rarison, lors d'une visite effectuée du 8 au 22 août auprès des responsables de la 65^{ème} assemblée générale des Nations Unies et auprès des diplomates de l'UE. Les observateurs internationaux lui ont précisé « *qu'ils soutiennent le processus et non pas une entité* ». Selon le constat fait par le ministre, la communauté internationale dispose d'une « *connaissance très pointue de toutes les personnalités malgaches acteurs de la vie politique* ».

2 septembre : finalisation d'un accord politique à l'issue de la seconde phase des rencontres de Vontovorona. La mouvance Ravalomanana évincée de la direction du Tim. La fissure est consommée au sein de la mouvance, elle se fait jour au sein de la mouvance Zafy. « L'approche par parti » gagne du terrain.

Réunion « inclusive » de Vontovorona phase II : finalisation d'un accord politique. 178 partis ont finalisé un nouvel accord politique, après des débats qui ont été relancés à Vontovorona en début de semaine, après l'échec de la 1^{ère} phase des rencontres qui se voulaient inclusives. Le nouvel accord a été mis au point sans l'adhésion des trois mouvances. Une commission spéciale est chargée de mettre en forme les textes, qui seront alors proposés à la signature des participants et soumis au président de la HAT. L'accord n'est pas très différent de celui qui avait été signé le 13 août à Ivato. Les changements portent principalement sur la nouvelle appellation des deux chambres du Parlement, ainsi que sur le nombre des membres qui y siègeront. Le Conseil Supérieur de la Transition sera désormais appelé « *Sénat de la Transition* », et celui du Congrès « *Assemblée nationale de la Transition* ». Si le nombre des membres de l'Assemblée nationale est maintenu à 256, le « *Sénat de la Transition* » est, quant à lui, ramené à 90 au lieu de 125. Les partis ont également demandé à ce que l'Assemblée nationale et le Sénat soient mis en place avant la « *Conférence nationale* » qui doit se tenir du 13 au 18 septembre. Le gouvernement d'union nationale attendra la fin de ce grand rassemblement. La composition du nouveau gouvernement devrait tenir compte de l'équilibre régional. Le Conseil National de Réconciliation (CNR), composé de 44 membres à raison de deux représentants par région, sera mis en place dans le respect de la parité. La Ceni sera gardée dans sa forme actuelle. Toutefois, les représentants des formations politiques seront portés à un total de 12 à l'échelle nationale contre 6 à l'échelle régionale et 3 au niveau des districts. La création d'un Conseil Economique et Social (CES) [*Vontovorona*] a été proposée mais sa composition sera discutée avec les secteurs concernés et soumise pour adoption à la « *Conférence nationale* ». Le dernier amendement adopté a trait au maintien du calendrier électoral prévu par l'accord d'Ivato, à savoir, le référendum constitutionnel le 17 novembre, les législatives le 16 mars 2011 et le premier tour des présidentielles le 4 mai 2011.

La mouvance Ravalomanana évincée de la direction du Tim. Par une lettre adressée « *à qui de droit* », datée du 7 août et révélée fin août, Marc Ravalomanana a rappelé que Fetison Rakoto Andrianirina et Mamy Rakotoarivelo étaient les seules personnes habilitées à représenter

officiellement la mouvance et le parti Tim, ainsi qu'à diriger toutes délégations de ceux-ci. Il précisait que ces deux personnes étaient désignées dans les accords de Maputo et d'Addis-Abeba. En réplique à cette lettre, la branche du Tim qui s'est ralliée à la démarche de l'Escopol a convoqué la presse et a annoncé qu'une réunion du conseil national du Tim s'était tenue et avait nommé Raharinaivo Andrianantoandro président par intérim. Sur les 23 membres que compte ce conseil, 19 auraient été présents (ce que certains mettent en doute), alors que Raharinaivo Andrianantoandro est présenté comme étant le seul membre du bureau politique présent à Madagascar. La mouvance de l'ancien chef de l'Etat se trouve ainsi évincée. Marc Ravalomanana n'a jamais été membre officiel d'un organe de son parti, mais en tant que « *président fondateur* », il était considéré comme président d'honneur. Le Tim est en proie depuis plusieurs semaines à une grave crise interne. Le bureau du Tim Europe indique n'avoir jamais envoyé « *de représentant à la réunion organisée ce jour par M Raharinaivo et consorts* ». Mamy Rakotoarivelo soutient que Marc Ravalomanana est le seul fondateur du Tim et qu'il est le seul à pouvoir décider du sort du parti et de la mouvance, d'autant plus qu'il n'occupe plus la fonction de chef d'Etat. Dans un communiqué, le président national du Tim (en exil aux Etats-Unis), Yvan Randrianasandratriniony, a déclaré qu'aux termes des statuts du parti, seul le président national peut convoquer un conseil national. En conséquence, il déclare que le conseil national qui s'est tenu est nul et non avenu. Il affirme en outre que le quorum n'a pas été atteint.

Selon Sobika, « la guéguerre de leadership que se livrent Fetison Rakoto Andrianirina, Mamy Rakotoarivelo et Raharinaivo Andrianantoandro démontrent qu'il y a bien une fissure de point de vue parmi les partisans de Marc Ravalomanana. Il y a ceux qui soutiennent l'approche par mouvance (Fetison + Rakotoarivelo) et ceux qui soutiennent l'approche par parti dont Raharinaivo se dit désormais le président (mais sans l'approbation des deux précités. [...] Une division qui risque de mener à la perte la mouvance Ravalomanana car l'approche par parti gagne du terrain dans l'opinion publique et même auprès de la communauté internationale qui n'a plus confiance dans les mouvances. Pendant que les ravalomananistes n'ont que leurs yeux pour pleurer face à leur division, (sans oublier le cas du GTT International) c'est l'Escopol qui rit ! Cette dernière voit sa crédibilité renforcée face aux divisions internes dans les mouvances Zafy et Ravalomanana. Elle continue d'unifier les partis politiques mêmes s'ils sont peu représentatifs, cela prouve que la démarche plait. Par ailleurs, l'Escopol a décidé de répondre favorablement à la demande d'Andry Rajoelina concernant l'annulation de la nomination de 5 vices Premiers ministres (vous avez bien lu "cinq" !) et se permet même une belle opération de com' en proposant de renommer le Congrès de la Transition en Assemblée nationale de la Transition et le Conseil Supérieur de la Transition en Sénat de la Transition. Le nombre de députés et sénateurs sera par ailleurs réduit. Une manière de paraître plus constitutionnel si on excepte le fait qu'aucun de ces députés ne sera élu puisqu'ils seront tous nommés. Il faut bien caser tout ce joli monde quelque part... ».

Le Ffkm victime collatérale de la crise politique ? La Gazette observe que les relations entre les Eglises protestantes et l'Eglise catholique sont au plus mal, à l'heure où le Ffkm célèbre son 30ème anniversaire. Mgr Odon Razanakolona est soupçonné d'avoir soutenu le « *putsch* » de mars 2009. On lui reproche surtout de ne pas avoir défendu le pasteur Lala Rasendrasasina (Eglise Fjkm), qui aurait été séquestré et violenté par des militaires le 17 mars, à l'épiscopat, ni d'être intervenu pour obtenir sa libération. Le Ffkm déclare vouloir adopter « *une attitude prudente face aux affaires nationales, d'autant plus que certains politiciens veulent continuer de l'instrumentaliser* ».

Opération Carte d'Identité Nationale : 46% des prévisions réalisés. L'opération, lancée par une ordonnance de janvier 2010, est une grande première à Madagascar. Elle vise pour la 1^{ère} fois l'ensemble des 119 districts et porte sur la distribution de 600.000 CNI entre de mars et décembre 2010. A la fin du 1^{er} semestre, l'objectif était atteint à 46%.

3 septembre : finalisation de l'accord additionnel de sortie de crise mais des réserves s'expriment encore. Certains souhaitent une reprise en main de la médiation par la CNOSC pour tenter d'obtenir l'inclusivité avant la « Conférence nationale ».

Finalisation de l'accord additionnel de sortie de crise. 3 semaines après la signature de l'accord politique du 13 août à Ivato, des incertitudes subsistent encore quant à l'attitude de certaines formations politiques participantes. Le HPM (une aile de la mouvance Zafy) n'a pas encore apposé sa signature marquant son adhésion au consensus dégagé par Andry Rajoelina et les partis réunis au sein de l'Espace de concertation. Le « *Mouvement des citoyens pour le développement de Madagascar* » (MCDM) d'Alain Andriamisezana en appelle à la CNOSC pour l'organisation d'une

nouvelle réunion des partis avant la « *Conférence nationale* ». Cette dernière tentative conditionnerait d'après lui la reconnaissance internationale. *Le Courrier* exprime donc encore son insatisfaction et souhaite que la CNOSC revienne dans le jeu pour rallier les forces politiques encore en retrait. Les « *Raiamandreny mijoro* » et la CNOSC auraient des divergences sur certains points. Les premiers seraient pour la poursuite de la médiation et la tenue quoi qu'il arrive de la « *Conférence nationale* » aux dates annoncées. Les seconds estimerait que la « *Conférence nationale* » ne peut se tenir qu'à l'issue de la phase de médiation qui n'a pas encore abouti.

Les membres de l'Espace de concertation politique (Escopol) se sont réunis pour élaborer la liste des membres qui siégeront au sein des différentes institutions de la Transition à proposer à Andry Rajoelina.

La Gazette écrit : « *En dépit de leur intransigeance, on adresse [un] appel aux trois mouvances, du moins à ce qui reste d'elles. Elles ont fait le choix de ne pas participer à l'accord politique. Qu'elles assument comme le disait d'ailleurs Alberto Salomao, le représentant de Joaquim Chissano. Mais qu'elles ne perturbent pas le voyage de Madagascar vers la sortie de crise. On appelle à la sagesse des " vieux ", Albert Zafy, Manandafy Rakotonirina et Didier Ratsiraka. S'ils veulent revenir dans l'arène politique, qu'ils attendent les prochaines élections* ».

Pour *Les Nouvelles*, « *vraisemblablement animés par l' « appât » du siège, bon nombre des participants de la réunion de Vontovorona se sont empressés de signer l'acte supposé être le nouvel accord politique de sortie de crise. On les comprend dans la mesure où une fois « casés », ils pourraient œuvrer pour trouver des financements en vue des élections* ». Au total, indique *Midi*, avec 32 membres du gouvernement, 256 pour l'Assemblée nationale et 90 pour le Sénat, 387 sièges seront disponibles dans les trois grandes Institutions de la Transition. Il a été proposé à Vontovorona que les membres de l'Assemblée nationale et du Sénat de la Transition soient nommés avant la « *Conférence nationale* ».

« **La Sadc disqualifiée** », titre *La Gazette*, pour qui l'organisation ne cesse de donner des leçons de démocratie et de bonne gouvernance depuis le début de la crise politique, alors que plusieurs de ses dirigeants sont des dictateurs peu fréquentables. Le quotidien en veut pour preuve une récente dépêche de l'AFP qui indique que les autorités mozambicaines ont sciemment tiré sur la foule lors de manifestations contre la faim à Maputo. Et de noter que l'Afrique du Sud - très active en vue d'une sortie de crise à Madagascar - est confrontée à une grave crise sociale. Au Swaziland, une monarchie d'un autre âge s'illustre depuis quelques jours par l'assassinat ou l'emprisonnement des opposants. Quant à la RDC, elle vient d'être sévèrement épinglée par l'UE suite à de récents cas de viols de masse dans l'est du pays.

4 septembre : des transfuges de la mouvance Zafy refusent de signer l'accord de Vontovorona. Le Pr Raymond Ranjeva intensifie sa présence médiatique. L'Afrique du Sud exprime ses réserves sur le procès du 7-Février condamnant Marc Ravalomanana.

Les membres du HPM (pro-Zafy) ont annoncé leur décision de ne pas signer l'accord de Vontovorona qui n'est, selon eux, qu'un procès verbal de mise en œuvre de l'accord d'Ivato. Ils estiment que la CNOSC est la seule organisation habilitée à mener la médiation en vue d'un accord consensuel de sortie de crise. La décision a été prise après une longue période d'hésitation. Dans le même temps, la CNOSC se fait discrète, faisant seulement état de réunions en son sein avant de tenter peut-être de prendre de nouvelles initiatives dans les prochains jours, et ce alors que la délégation de la Sadc conduite par le Dr Leonardo Simao a déjà quitté Madagascar.

Le professeur Raymond Ranjeva appelle à la mobilisation des acteurs de l'enseignement supérieur. « *Que nous soyons étudiants, enseignants-chercheurs ou membres du personnel administratif, devons-nous toujours adopter une attitude attentiste ou nous arrêter à chaque promesse non tenue ?* », s'est-il interrogé. Avant de répondre : « *C'est dans les moments où ceux qui disposent du savoir renoncent volontairement à prendre leurs responsabilités et se retranchent derrière des excuses que les malfaiteurs et les gens malintentionnés règnent en maîtres* », a-t-il relevé. Propos tenus lors d'une conférence portant sur un « *plan de sauvetage des universités* ».

La condamnation de Marc Ravalomanana mise en doute par l'Afrique du Sud. Selon le journal sud-africain *Business Day*, le ministre sud-africain des Relations internationales Maite Nkoana-Mashabane a mis en doute la procédure judiciaire qui a abouti à la condamnation de l'ex-président. Le journal estime que cette déclaration montre que l'Afrique du Sud ne reconnaît pas la légitimité du gouvernement malgache. « *L'issue de cette affaire ne doit pas être considéré isolément des*

événements politiques à Madagascar. [...] Je ne pense pas que des jugements par contumace aideront à résoudre les problèmes à Madagascar», a déclaré M. Nkoana- Mashabane. Le directeur sud-africain de l'Institute for Global Dialogue a déclaré à *Business Day* qu'il était « très clair que cette procédure judiciaire est entachée par le contexte politique ». « Ce jugement n'est peut-être pas purement politique mais l'idée même de faire appel à un tribunal pour régler une affaire politique pose problème », a dit M. Zondi. Tom Wheeler, du South African Institute of International Affairs, a dit n'être « pas surpris » par les propos de M. Nkoana-Mashabane. L'Afrique du Sud et l'ex-président mozambicain Joaquim Chissano « ont investi beaucoup d'efforts pour résoudre la situation politique dans ce pays », mais en vain, a estimé M. Wheeler. Par ailleurs, *Business Day* rapporte que « selon le ministère sud-africain de la Justice, Madagascar ne dispose pas d'un accord d'extradition avec l'Afrique du Sud ». Le quotidien *Les Nouvelles* fait remarquer que la position sud-africaine n'est pas en phase avec la position des autorités françaises, qui considèrent que « cette décision judiciaire concernant l'ancien président Marc Ravalomanana ne doit pas remettre en cause les développements positifs enregistrés ces dernières semaines vers la résolution de la crise politique malgache ».

5 & 6 septembre : le « canal historique » du Tim prend la défense de Marc Ravalomanana et conteste les décisions du Conseil national. L'ancien premier ministre Monja Roindefo se dit « harcelé ». Le Comesa soutient les efforts de médiation de Maurice, encouragés également par la France.

Le « canal historique » du Tim poursuit son « grand ménage ». Après les diverses défections survenues dans ses rangs, les plus fidèles reprennent l'initiative pour rappeler quels sont les véritables décideurs et représentants du parti. Le collectif des parlementaires Tim (près de 70 membres) a ainsi tenu à préciser que seul le président du parti, Yvan Andriasandratiniony, est habilité à convoquer un Conseil national. Les parlementaires estiment également que « *Le Tim et la mouvance Marc Ravalomanana ne peuvent être séparés, le Tim étant majoritaire dans celle-ci* ». Eliane Naika, au nom des femmes Tim, a également fait part de sa position par rapport aux récents événements. Elle dénonce « *les multiples usurpations et vols d'identité dont le parti fait l'objet. Ces actions artificielles visent à démotiver les membres* », a-t-elle souligné, ajoutant « *ces personnes qui suivent M. Raharinaivo sont en majorité des nouveaux membres du parti. Ce sont des opportunistes qui passent d'un parti à un autre. Nous ne les considérons pas comme représentatifs de l'ensemble des membres* ». Les femmes Tim soutiennent « *les efforts du GIC mené par le président Joachim Chissano en vue d'une paix durable. Nous demandons à la communauté internationale de se rallier aux décisions de la Sadc et à la position de l'UA. Notamment, nous soutenons que les sanctions internationales doivent être maintenues, voire renforcées, jusqu'au retour à l'ordre constitutionnel* ». La *Gazette* s'interroge sur les rapports de force réels au sein du parti. Le quotidien estime que la grande majorité des militants ont rejoint Raharinaivo Andrianantoandro, un homme à la réputation de sérieux « *qui souhaite réellement faire sortir le pays de la crise, de l'enlèvement* ».

Monja Roindefo affirme que les « harcèlements » à son endroit et à l'encontre de son entourage direct resurgissent. Le domicile de son aide de camp, le commandant Gilbert, a fait l'objet d'une perquisition. Motif invoqué : « *atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat* ». Une perquisition à travers laquelle Roindefo Monja perçoit qu'il serait le principal « suspect ». Cette opération intervient au moment même où l'ancien Premier ministre annonce avoir une solution de sortie de crise à proposer, qui sera présentée « *ultérieurement* », a-t-il précisé. Et de poser la question : « *S'il y a une perquisition à faire, ce serait plutôt du côté de l'Emmo-Reg. Nous savons que beaucoup d'armes de guerre et de munitions ont été saisies puis ont disparu lors de l'affaire des FIGN du 20 mai. Où sont ces armes actuellement ? Et pendant ce temps, l'insécurité est généralisée dans le pays, de jour comme de nuit et aussi bien en milieu urbain que dans les zones rurales. En tout cas, je me prépare, et c'est mon droit le plus absolu en tant qu'homme d'Etat, à interpellier tous les responsables concernés sur la disparition de ces armes saisies aux FIGN...* ». En riposte à cette déclaration, le colonel Ravalomanana a déclaré : « *on est en présence d'une personne qui a détourné des armes dans une caserne, cette opération rentre dans le cadre normal d'actions effectuées suite à des informations qui nous sont parvenues. [...] Nous avons en notre possession un mandat légal émanant du Tribunal* ».

Interrogations sur le « forcing » médiatique du Pr. Raymond Ranjeva. La *Gazette* observe que son « offre de service » pour une nouvelle Transition rencontre le scepticisme de l'opinion. Son frère, Louis Ranjeva, ancien directeur de la Banque centrale de Manakara, accusé d'avoir détourné plus de 10 milliards Ar, est en effet en fuite à l'étranger. Raymond Ranjeva a affirmé sur *Radio Antsiva* que

même sa famille ignore où il se trouve. « *A quoi sert donc Interpol ?* », se demande le quotidien. La situation nuit à la crédibilité du juriste dans sa nouvelle démarche. Par ailleurs, des observateurs se demandent si Raymond Ranjeva ne serait pas un « *pion* » de la communauté internationale.

Andry Rajoelina en précampagne électorale ? Le président de la HAT a poursuivi son offensive de charme à Ambatondrazaka en « *répondant à la détresse* » d'une population et en se défendant de céder à la démagogie. Il s'est engagé à réaliser ce que les autres (allusion aux dirigeants précédents) ont vainement promis. Pour *Le Courrier*, il ne fait aucun doute que chaque déplacement du président de la HAT dans les régions le positionne chaque fois un peu plus en candidat potentiel aux présidentielles. Reviendra-t-il sur son engagement de renoncer à se présenter ?

Patrick Rajoelina, professeur de Droit et membre du CCC se déclare en faveur d'une mesure de clémence à l'égard des journalistes incarcérés. Cette mesure serait la bienvenue à la veille de la « *Conférence nationale* », juge-t-il.

Processus électoral : le Comesa confirme son soutien. Après sa participation au Sommet qui s'est achevé au Swaziland, le ministre mauricien des Affaires étrangères, Arvin Boolell, a annoncé que le Comesa apporte son soutien à la position mauricienne qui propose la création d'un bureau de liaison de la Sadc à Madagascar. Selon le ministre, « *la prise de position du Comesa est intervenue au moment même où le Premier ministre mauricien Navin Ramgoolam évoquait la situation à Madagascar avec le président français, Nicolas Sarkozy* ». Et d'ajouter que pour la première fois, la situation à Madagascar paraît se décanter. Selon *Jeune Afrique*, la France serait favorable à la nomination d'un envoyé spécial permanent mauricien. À Paris comme à Port-Louis, on est persuadé qu'une telle nomination passerait mieux auprès des Malgaches. Elle aurait en outre le mérite de sortir la COI de sa léthargie. La Sadc en revanche verrait bien Leonardo Simão, ancien ministre des Affaires étrangères de Joachim Chissano prendre la relève de ce dernier.

Selon *Le Courrier* du 09/09, un lobby malgacho-mauricien travaille en coulisse auprès de la COI (que Maurice préside actuellement) et manœuvre pour adouber Jean-Claude de l'Estrac dans les fonctions de représentant permanent de la Sadc à Antananarivo. Ce juriste est connu à Madagascar pour être propriétaire d'un groupe de presse [*le quotidien L'Express de Madagascar, filiale de L'Express de Maurice*] et proche de l'actuel PDS de la commune d'Antananarivo.

7 septembre : comme le Tim, l'Arema connaît des turbulences et tente de se démarquer de sa mouvance. La « Conférence nationale » du 13 septembre se prépare activement mais certaines sensibilités n'ont pas perdu espoir d'obtenir un report pour aboutir à plus d'« inclusivité ».

L'Arema de démarque aussi de sa « mouvance » et sera présente à la « Conférence nationale ». L'information est donnée par les membres de la « *direction collégiale* » du parti fondé par Didier Ratsiraka. Malgré cette prise de position qui tend à marginaliser l'ancien président et Ange Andrianarisoa, porte-parole de la mouvance, la « *direction collégiale* » affirme que l'Arema reste un parti uni. Elle justifie sa participation aux discussions de Vontovorona par le fait que celles-ci ont été convoquées par la CNOSC. Mais à ses yeux, seul un document élaboré sous l'égide de la CNOSC pouvait justifier le nom d'« *accord* ». C'est pourquoi elle n'a pas signé le document final, expliquant que celui-ci n'est qu'un « *procès-verbal* ». Elle appelle la CNOSC et le GIC à reprendre très rapidement leur médiation, afin de parvenir à la reconnaissance internationale. Pour donner plus de chances à ces efforts de médiation, elle demande au pouvoir des mesures d'apaisement, notamment la libération des prisonniers politiques, mais elle n'en fait pas un préalable à sa participation à la « *Conférence nationale* ». La mouvance Ravalomanana exige en revanche que la question de l'amnistie soit examinée en préalable à la « *Conférence nationale* ».

La CNOSC ne perd pas espoir de pouvoir relancer des pourparlers politiques préalables à « Conférence nationale », selon *Ma-Laza*. Mais il est clair que les choses deviennent d'autant plus difficiles que le désaccord est flagrant sur le respect du calendrier. « *Les Raiamandreny mijoro* » et l'Union des Organisations de la Société Civile (Fiombonan'ny vondrom-pirenena - Finona) vont dans le sens d'Andry Rajoelina en réclamant le respect de la date de la « *Conférence nationale* » actée dans l'accord politique d'Ivato. Un forcing moral que n'apprécient pas certains membres de la CNOSC qui ont d'autres préoccupations : comment reprendre le dialogue avec les trois mouvances et les autres partis, dont l'Escopol et l'UDR ? Comment séduire les autres sensibilités ? La HAT s'est toujours méfiée de la CNOSC. Elle a composé avec la Coalition (COSC) et les « *Raiamandreny mijoro* » mais pas avec la CNOSC qui comprend, entre autres, l'Alliance des Organisations de la Société

civile, plus proche des trois mouvances. Mais c'est la CNOSC qui a l'oreille du GIC et de la Sadc. Malgré son revers de « *Vontovorona I* », cette plate-forme n'est pas en disgrâce pour la communauté internationale. Pour *Midi*, la préparation d'une bonne « *Conférence nationale* », perçue comme l'ultime débat de l'ensemble des forces vives de la nation ne doit pas se faire dans la précipitation ; il serait judicieux de laisser une dernière chance à la médiation en reportant la date de ce grand rendez-vous.

La « *Conférence nationale* » aura le dernier mot sur la Constitution de la IV^{ème} République à soumettre au référendum du 17 novembre, a souligné le président du CCC, Florent Rakotoarisoa. Le Comité a reçu environ 300 contributions, qui ont toutes été examinées et synthétisées. D'autres propositions sont encore recevables, contrairement à l'annonce initiale qui fixait une date limite au 4 juin. Ce sera notamment le cas pour le projet de Constitution qu'Andry Rajoelina prépare avec des experts et qu'il doit révéler durant la « *Conférence nationale* ». Florent Rakotoarisoa se défend d'avoir cédé aux injonctions de la HAT. Tout en se refusant à dévoiler les tendances qui se dégagent de ses travaux préparatoires, il note cependant le souhait largement exprimé de disposer d'une Constitution durable et non malléable, qui prémunisse le pays des dérives dictatoriales et des crises cycliques.

Sobika revient sur la possibilité offerte à Andry Rajoelina par le CCC de déposer son projet personnel de Constitution, hors des délais de réception des propositions. Il écrit : « *Que le président de la Transition présente son projet de Constitution, quoi de plus normal ? Rien à redire là dessus. Mais ce qui n'est pas très fairplay, c'est de le présenter maintenant alors que la date limite de dépôt est dépassée depuis plusieurs mois. Là où les autres entités n'avaient à peine qu'une dizaine de jours pour présenter leur projet, Andry Rajoelina aura donc pu bénéficier de presque deux mois pour peaufiner la sienne. Il y a fort à parier que le projet du président de la HAT figurera dans les propositions soumises au référendum du 17 novembre* ». **Le site doute de toutes manières que l'adoption d'une nouvelle Constitution soit de nature à résoudre tous les maux du pays.** « *C'est impossible tout simplement parce que la mentalité malgache ne respecte pas les écrits, que ce soit loi, décret, textes, contrats ou Constitution. C'est inscrit au plus profond de l'histoire politique malgache. Ce changement constitutionnel ne s'opère pas dans une situation saine mais dans une situation de crise avec des rancœurs tenaces pour des années encore. Le problème de Madagascar n'est pas un problème de Constitution mais un problème de pauvreté d'esprit et donc de mentalité. Que les malgaches choisissent leur nouvelle République, s'ils en comprennent la nature, tant mieux, mais est-ce que cela changera le quotidien dans leur assiette ou la corruption, ou l'insécurité ? Ce serait un miracle bienvenu !* »

Contestation des listes d'invités à la « *Conférence nationale* ». Selon *Midi*, l'établissement des listes de participants en provenance des districts aurait donné lieu à des manipulations visant à modifier le rapport de forces en faveur des formations pro-HAT. *La Vérité* [pro-HAT] admet : « *certains chefs de régions et chefs de districts ont tenté de remplacer les noms des représentants des districts, élus au cours des « Dinika santatra », par ceux de leurs acolytes* ». Les 119 districts ont droit chacun à 12 représentants. L'Union des Organisations de la Société Civile bénéficie de la part de l'État d'un financement de 2 milliards Ar. Elle s'engage à rembourser l'Etat dès que la communauté internationale aura versé la contribution promise. Le Pnud devrait apporter son concours financier, avec le soutien la France, de la Suisse et de la Norvège. Des observateurs font remarquer que la CNOSC se situe désormais en retrait, depuis son semi-échec de Vontovorona et l'ascendance qu'aurait prise en son sein l'Alliance des OSC, de tendance pro-Maputo.

Sommet de l'Onu : les membres du Collectif GTT Ile de France ont adressé une lettre à Joseph Deiss, président de la 65^{ème} AG des Nations Unies qui aura lieu à New York le 14 septembre, pour lui demander de s'opposer à la prise de parole d'Andry Rajoelina.

8 septembre : vague de pessimisme à l'approche de la « *Conférence nationale* » dont les préparatifs restent dans le flou. Les 3 mouvances posent de nombreux préalables à leur participation. La CNOSC poursuit son projet d'organiser une « *Conférence nationale bis* ».

Les trois mouvances décident de boycotter la « *Conférence nationale* ». Elles mettent comme préalable l'instauration d'un climat d'apaisement : « *la libération des détenus politiques, l'arrêt des procès à caractère politique, la cessation de toutes formes d'harcèlement et d'intimidation, le rétablissement de la liberté d'expression, et notamment le libre et égal accès de tous dans les médias publics et la réouverture des médias privés abusivement fermés par l'autorité de fait* ». Elles demandent que la méthodologie et la procédure des pourparlers soient clairement définies au

préalable et arrêtés d'un commun accord. Elles jugent indispensable la présence des anciens présidents en exil et la dissolution du gouvernement et de la HAT, non seulement afin de mettre les protagonistes sur un pied d'égalité mais également parce qu'elles rejettent ce pouvoir accusé d'être « *le plus corrompu de toute l'histoire de Madagascar* ». Le Bianco et l'IGE doivent publier les résultats de leurs investigations et audits. L'accord politique d'Ivato ne trouve pas grâce à leurs yeux, ce ne serait qu'un nouvel acte unilatéral qui ne peut être reconnu par la communauté internationale. Elles exigent enfin que la CNOSC dispose de l'autorité indispensable au bon déroulement et au succès des débats, sous l'autorité de Joachim Chissano, et qu'une force exécutoire puisse garantir l'application des accords conclus.

La CNOSC précise qu'elle n'est pas associée à l'organisation de la « Conférence nationale ». Elle réitère que la « *Conférence Nationale Souveraine* » ne peut s'organiser que dans un environnement apaisé pour une large représentativité (politique, culturelle, associative...) la plus consensuelle et inclusive possible. **L'Organisation poursuit contre vents et marées la préparation d'une seconde phase de la médiation** qui devrait aboutir à l'établissement du cadre juridique et de la feuille de route de la Transition. On s'acheminerait donc vers une « *Conférence nationale bis* » qui se veut plus inclusive que la « *Conférence nationale* » placée sous le patronage de la HAT. Elle sera financée par la communauté internationale, affirme Lalao Randriamampionona, qui précise : « *Le GIC se réunira une semaine après cette concertation afin de trancher sur le rétablissement de la reconnaissance internationale et le financement des différents projets* ».

Radio Mahafaly d'Antsirabe a été fermée par les forces de l'ordre. La décision a été prise par une délégation du ministère de la Communication qui a effectué une visite sur place. Cette radio appartient à la commune dont la maire est Olga Ramalason, élue sous les couleurs du Tim, en délicatesse avec la HAT.

« **Les rumeurs d'un coup d'Etat se propagent** », écrit le site *Mada.pro*, se faisant l'écho d'un article de *Ma-Laza* qui indique que la rumeur s'est faite insistante au cours des derniers jours. Se basant notamment sur le fait que, depuis des mois, les militaires ont annoncé qu'ils comptent prendre leurs responsabilités en cas d'échec des négociations de sortie de crise. Le journal rapporte que la communauté internationale n'est pas en faveur de la mise en place d'un pouvoir militaire. Deux tentatives de coup d'État ont déjà eu lieu cette année, en avril et mai. Dans ce contexte, Andry Rajoelina, chef suprême des armées, avait prévu de visiter deux camps militaires, dont celui des RFI d'Ivato, mais cette « *tournee des popotes* » a été annulée. Certains suspectent la base d'Ivato d'abriter des milliers de militaires opposants au régime

« **Le pays tombe dans la déchéance** » écrit le quotidien *Les Nouvelles*. « *Un pas en avant, deux pas en arrière. Voilà en quoi peut se résumer la situation qui prévaut actuellement. Comme la brume, l'espoir de trouver une solution à la crise se dissipe peu à peu. A la seule différence qu'une brume qui se dissipe annonce généralement du beau temps. Ce qui n'est pas le cas pour la crise malgache. Se cachant derrière une façade de bonne entente, les politiques se haïssent et cherchent à se nuire. Un véritable panier de crabes. [...] La situation se dégrade de jour en jour et le soi-disant processus de paix et de sortie de crise a des allures de défaite. Plus on multiplie les négociations, moins on trouve le bout du tunnel. Les protagonistes n'arrivent pas à trouver un terrain d'entente. Les chefs des partis se sont réunis dernièrement à Ivato et à Vontovorona. Mais au lieu de faire avancer la machine, certains, dans le but de faire ressusciter des accords antérieurs, ont le malin plaisir de rétro pédaler. Ce qui ne fait que ralentir, voire stopper, le processus. Ils semblent aussi oublier que trop de solutions tuent la solution. On s'attarde trop à des détails inutiles. Or, un grain de sable peut enrayer la machine. Ce qui ne présage rien de bon. Le pire est que le problème ne se pose pas uniquement au niveau des politiques. Il se trouve aussi que les mauvais exemples de ces derniers exercent une influence pernicieuse sur les médiateurs. Le spectre de la division et le virus de la dissension frappent à la porte du cercle des négociateurs* ». Et d'ajouter que l'explosion sociale peut se produire à tout moment, tant la population est excédée par ces jeux politiques. « *La tension politique est actuellement à son comble avec ce forçage de tenir la Conférence nationale du 13 au 18 septembre sans accord politique préliminaire entre toutes les parties prenantes de la crise* », écrit de son côté *Le Courrier*.

9 septembre : rencontre improductive entre Andry Rajoelina et les 3 mouvances. Liberté provisoire pour l'équipe de Radio Fahazavana. Retour annoncé de Joachim Chissano, chef de file de la médiation internationale.

Rencontre informelle entre Andry Rajoelina et les 3 mouvances, mais la situation reste bloquée. A la demande des « *Raiamandreny mijoro* », une réunion informelle s'est tenue entre les 3 mouvances (Zafy Albert, Ange Andrianarisoa, Fetison Andrianirina, d'un côté, et de l'autre Andry Rajoelina et le pasteur Ramino Paul). Elle s'est déroulée à la résidence du nonce apostolique, Mgr Eugène Martin Nugent. La participation à la « *Conférence nationale* » a été au centre de la rencontre et les 3 mouvances ont rappelé les motifs de leur refus de participer à ce rassemblement. Un tête-à-tête a eu lieu entre Zafy Albert et Andry Rajoelina, les deux chefs de mouvance présents à Madagascar. Il reviendrait au président de la HAT de fixer la date d'un nouveau rendez-vous. *Tribune* observe que « *malgré les coups de boutoir qui lui ont été portés, le concept de 4 mouvances n'est donc pas complètement moribond* ». Le quotidien note que c'est la première rencontre entre elles depuis Pretoria, au mois d'avril.

La remise en liberté provisoire des journalistes de Radio Fahazavana met les 3 mouvances dans l'impasse, estime Sobika : « *C'est une bonne nouvelle pour la presse et pour l'apaisement du climat politique. Un geste d'apaisement qui avait été demandé et qui a été entendu. [...] Mais cette décision va aussi mettre dans l'embarras les 3 mouvances qui ont fixé leurs conditions quant à leur participation à la Conférence nationale. Alors que le pouvoir semble faire un pas en avant, les 3 mouvances en feront-elles autant ou maintiendront-elles leurs exigences ?* » Le site rappelle que le divorce est consommé au sein de chacune des mouvances. Le maintien de positions rigides risque de compromettre leur légitimité. L'opinion publique, plus que lasse de cette période de transition, ne comprend pas cette intransigeance, estime le site.

La CENI étudie avec les opérateurs des télécom la mise en œuvre des NTIC pour accélérer la transmission des résultats électoraux. Combinées avec la fin des opérations de vote à 16 heures, elles permettraient d'obtenir les résultats complets la nuit même de l'élection et limiter les risques de manipulation des résultats lors des opérations de centralisation.

Joachim Chissano mal aimé mais incontournable. Le chef de file de la médiation internationale ne cesse d'essuyer des discours hostiles de la part des médias pro-Rajoelina mais la HAT n'a pas pour autant pu l'empêcher d'aller et venir à Madagascar dans le cadre de sa mission. La HAT s'est rendu compte que retirer Madagascar de la Sadc pour se soustraire à ses « *diktats* » n'était pas envisageable. Bon gré, mal gré, le ministre des Affaires étrangères se prépare donc à recevoir à nouveau la visite de Joachim Chissano.

10 septembre : tensions entre signataires des accords d'Ivato pour la clé de répartition des sièges dans les institutions de la nouvelle Transition. La CNOSC poursuit son projet de « Conférence nationale souveraine ».

Projet d'ordonnance sur le Parlement : « confusion indescriptible à la réunion de l'Escopol » titre Les Nouvelles. Certains des signataires des accords d'Ivato qui avaient été conviés à la réunion initiée par l'Escopol pour débattre de l'organisation de la « *Conférence nationale* » et du projet d'ordonnance élaboré pour la mise en place du Parlement de la Transition, n'ont pas répondu à l'invitation ou ont quitté la séance. Le projet d'ordonnance a provoqué de vives réactions jusqu'au sein des membres de l'Escopol. La clé de répartition des sièges dans les nouvelles institutions de la Transition a été à nouveau la source de discordes, l'UDR [*groupement des partis et organisations pro-Andry Rajoelina*], et des conseillers de la HAT ayant, selon *Le Courrier*, tenté d'infléchir les désignations en leur faveur. Une réunion des membres de l'Escopol s'est efforcée de clarifier la situation par une réorganisation de la plateforme visant à mieux identifier les formations relevant de l'ex-mouvance Rajoelina.

La HAT tire à boulets rouges sur le Pr Raymond Ranjeva. Selon *Tananews*, *Radio Viva*, appartenant à Andry Rajoelina, a affirmé que l'universitaire, avec plusieurs officiers partisans de Didier Ratsiraka, aurait été parmi les initiateurs des affrontements de Fort Duchesne du 20 mai dernier.

Préparation de la « Conférence nationale » : les organisateurs, dont les « *Ray Amandreny Mijoro* » ont rencontré les représentants des Eglises autres que les membres des Eglises protestantes de la Ffkm. Le Pasteur Paul Ramino a confirmé qu'il 'était pas question de reporter ce rendez-vous, qui sera la seule « *Conférence nationale souveraine* », allusion au projet que poursuit la CNOSC pour

l'après « *Conférence nationale* ». Une démarche qui reposerait sur une approche nouvelle mettant en présence 6 délégations : Ravalomanana, Ratsiraka, Zafy, Escopol, UDR-C et Autres sensibilités.

« La reconnaissance internationale ne se négocie pas. Elle se mérite », titre Sobika. « Avant que ne commencent les controversées assises de la Conférence Nationale du 13 au 18 septembre prochain il faut bien comprendre la finalité de celles ci. Le seul et unique objectif de cette Conférence doit être la Reconnaissance internationale. C'est cette reconnaissance qui déblocuera la situation politique du pays. [...]L'important ne sera pas le nombre de nouveaux parvenus dans les différentes institutions, ni même cette consensualité inclusivité neutralité [...] mais la gouvernance. Si le régime avait fait preuve d'une gouvernance exemplaire (sans bois de rose, sans insécurité, sans une justice que tout le monde décrit comme hyperdépendante...), la reconnaissance internationale serait venue d'elle même. La plaie de notre pays, c'est sa pauvreté d'esprit qui se retrouve dans cette gouvernance oligarchique où quelques hommes maîtrisent tout l'avenir d'un pays sans même parler du partage des richesses. Si on veut donc sortir de cette crise, il serait grand temps, après 19 mois de galère, de prouver par une bonne gouvernance démocratique et républicaine qu'on mérite cette reconnaissance internationale indispensable ».

Rentrée scolaire : la presse redoute l'aggravation des abandons de scolarité en raison de la précarité croissante des familles due à la crise. A l'approche de la rentrée, le nombre d'inscriptions serait en nette diminution. Une dépêche indique qu'une hausse des frais d'inscription a été décidée, les écoles primaires publiques (EPP) n'ayant pas perçu les crédits habituellement alloués. De nombreux parents ont été contraints de recourir aux prêts bancaires pour scolariser leurs enfants.

11 au 13 septembre : La « Conférence nationale » s'ouvre au CCI d'Ivato avec de multiples questions sur l'organisation et la méthodologie adoptée. La CNOSC et les 3 mouvances ne seront pas au rendez-vous. Contestations sur la désignation des délégués et leur représentativité, ainsi que sur les remontées des « *dinika santatra* ».

Les membres de la CNOSC ont annoncé lors d'une conférence de presse qu'ils ne participeront pas à la « Conférence nationale », estimant qu'un accord politique devrait précéder une véritable « *Conférence nationale* »¹ Ils rejoignent en cela la position officielle des 3 mouvances. Mais plusieurs partis et associations politiques composant chacune de ces mouvances participeront à la réunion. La presse note que les principales entités qui se sont impliquées dans la recherche de la sortie de crise ont été contaminées par le virus de la division. Selon *Tribune*, la perspective de la tenue de la « *Conférence nationale* » a indéniablement accéléré une décomposition du paysage politico-social du pays : il y a désormais ceux qui estiment que ce rassemblement est légitime et ceux qui pensent qu'il ne peut s'agir que d'une redite infructueuse des rencontres précédemment organisées par le régime. Les observateurs se demandent si cette Conférence pourra malgré tout être considérée comme souveraine et être agréée par la communauté internationale.

Les « *Ray aman-dreny Mijoro* » reçu par le corps diplomatique. Dirigés par Paul Ramino, ils ont rencontré les diplomates en poste à Antananarivo la veille de l'ouverture de la « *Conférence nationale* ». Une occasion pour eux d'apporter des précisions sur l'organisation de la rencontre, de rassurer la communauté internationale sur l'organisation de la manifestation et sur leur indépendance vis-à-vis du pouvoir. Les « *Ray aman-dreny Mijoro* » ont reconnu qu'il y avait deux listes distinctes de participants venant des 119 districts, mais ils ont assuré que les organisateurs disposent des listes officielles issues des « *Dinika santatra* ». Aussi, seuls les participants inscrits et disposant d'un mandat devaient être autorisés à voter lors des prises de décision en séances plénières.

Accusations de manipulation des résultats des « dialogues préparatoires » [« *Dinika santatra* »]. Après validation par la COSC des résultats officiels de ces « *dialogues* » dans les 119 districts, ceux relatifs à la gestion de la transition et à l'âge minimum des candidats à la présidentielle sont contestés. Ces deux sous-thèmes font l'objet de réserves et de remarques de 15 coordonnateurs locaux sur 22 et de 87 émissaires membres de la COSC, qui ont validé les résultats. Les motions adoptées au niveau local doivent être publiées dans un recueil réalisé par la fondation Friedrich Ebert mais elles n'ont pas encore été rendus publiques, alors qu'elles sont censées servir de base de discussions pour la « *Conférence nationale* ». Les délégués « *contestataires* » font état de manipulations au niveau des chiffres de la synthèse. Les résultats sur ces deux thèmes auraient été changés en faveur de l'actuel

¹ Cg Blog Justmad « *articles remarqués* » septembre 2010 - <http://storage.canalblog.com/71/71/448497/56990674.pdf>

régime. La volonté des habitants des 80 districts de proposer un projet de Constitution fédérale aurait par ailleurs été occultée. Des voix s'élèvent en outre pour contester la composition des délégations des districts. Certains délégués ont été remplacés sur décision des chefs de région ou de district, des délégations ont été « étoffées » au dernier moment avec des personnalités proches du régime. Des incompatibilités entre certaines listes de participants fournies par les responsables locaux et celles des organisateurs ont été signalées. A la veille de l'ouverture, on comptait déjà quelque 4.000 participants arrivés dans la capitale, alors qu'on ne comptait que sur 2.000 délégués. « *Quelle est la représentativité et la légitimité de leur présence ?* », s'interroge *Tribune*, qui ajoute : « *que signifie cette égalité des partis et associations politiques qui sont d'âge, d'expériences et d'envergure très différents les uns des autres ? Mettre sur un même piédestal, un parti politique qui ne représente que les personnes de leur chef et leur entourage avec un parti qui a concouru lors des législatives et des présidentielles et qui dispose d'élus dans les communes, n'est-ce pas marcher sur la tête ?* » La « *Conférence nationale* » va donc découvrir les résolutions des « *dialogues préparatoires* » et devoir les analyser. A ces différents textes s'ajouteront les 138 questions posées par le CCC à propos de la Constitution et le contenu de l'accord d'Ivato du 13 août, sans oublier les conclusions adoptées à l'issue des journées de dialogue politique de Vontovorona. Bref, pour seulement quatre thèmes (Constitution de la IVème République, gestion de la Transition, élections et réconciliation nationale), ces journées promettent d'être laborieuses...

14 septembre : démarrage de la « Conférence nationale ». Affluence imprévue, focalisation sur les questions ayant trait à la Constitution et à l'amnistie.

« **Une affluence monstre diversement appréciée** », titre *Tribune*. 4.651 badges ont été remis aux participants, alors que l'on attendait que 2.000 à 2.500 invités. D'autres participants sont encore attendus et l'effectif pourrait atteindre les 5.000 personnes. On ne peut refouler ces nouvelles arrivées qui sont issues de régions éloignées et qui seraient mandatées par des groupements ou des associations dans leur district d'origine, admettent les organisateurs et les représentants de la HAT, qui se montrent satisfaits de cette affluence inespérée, de nature à convaincre la communauté internationale du caractère inclusif et consensuel de la rencontre. Mais des voix se font encore entendre pour dénoncer les manipulations qui seraient intervenues au niveau des districts pour imposer des représentants en surnombre, proches du pouvoir. Les représentants des chancelleries étrangères n'ont pas fait le déplacement, pas plus que le Ffkm. Seul l'archevêque d'Antananarivo, Mgr Odon Razanakolona, a été vu à la séance inaugural. On notait la présence du sénateur belge Paul Wille, vice-président du Conseil de l'Europe. Comme il fallait s'y attendre, les chefs de délégation des 3 mouvances ont brillé par leur absence mais certains de leurs membres étaient présents. On note en revanche une participation significative du Tim et de l'Arema, selon *Sobika*, ainsi que du parti *Vert Hasin'i Madagasikara*. Le Monima de l'ancien Premier ministre Roindefo Monja n'était pas représenté. La CNOSC était présente en tant qu'observateur, en la personne d'André Rasolo. Andry Rajoelina et le Premier ministre Camille Vital ne sont pas venus.

Lors de la cérémonie d'ouverture, Rajemison Rakotomaharo, ancien président du Sénat sous le régime Ravalomanana, a lancé un appel de soutien à la communauté internationale. « *Des pays ont seulement présenté une feuille de route, et ont tout de suite obtenu une reconnaissance, pourquoi pas nous* », s'est-il demandé.

La commission Constitution la plus attractive. En raison de l'affluence, les participants ont été invités à se répartir entre 10 commissions au lieu des 5 initialement prévues. La commission en charge de débattre de la Constitution a néanmoins attiré le plus grand nombre de participants, de l'ordre de 900. 600 personnes se sont inscrites dans la commission « *amnistie et réconciliation* », avec le souhait majoritaire de trancher rapidement sur la question, sans considération des procédures. Certains toutefois insistent sur le fait qu'il ne faut pas confondre réconciliation et impunité et demandent que le cas de Marc Ravalomanana fasse l'objet d'une attention particulière. L'idée d'une amnistie sélective est avancée par certains, d'autres optent pour une amnistie pour les seuls sanctionnés politiques, ce qui exclurait Marc Ravalomanana.

Les politiciens verrouillent l'accord politique d'Ivato du 13 août. Les chefs de partis signataires de cet accord rejettent tout amendement à ce texte, alors que cet accord politique avait été annoncé comme devant faire l'objet de discussions en commissions durant la « *Conférence nationale* ». Une grande majorité des participants, dont ceux issus de la société civile et d'Ong ont fait part de leur souhait de mettre cette question sur le tapis lors de l'ouverture de la rencontre. « *En voulant apporter quelques retouches à cet accord politique, certaines personnes n'ont d'autres objectifs que d'avoir des*

sièges au sein d'une transition dite consensuelle. De notre côté, on pense que cette question de répartition des sièges ne mérite pas d'être débattue lors de cette conférence nationale, laquelle est censée réfléchir sur le bien de toute la population », a répliqué Lanto Rakotomavo, présidente nationale du parti TGV. Raharinaivo Andrianatoandro, transfuge du Tim, a également confirmé que « l'accord politique en soi ne devrait plus connaître des modifications. [...] L'article 6 de l'accord politique a déjà prévu une liste de thèmes pour être débattue à la conférence nationale. Il faut se cantonner à ces points pour ne pas se risquer dans des débats futiles », a-t-il tranché.

Andry Rajoelina renonce à proposer son projet de Constitution. « Est-ce logique et réaliste que le président propose un texte constitutionnel à cette conférence nationale ? Si c'était le cas, ne va-t-on pas se précipiter à taxer la réunion de pure mascarade ? » s'est demandée Lanto Rakotomavo, qui estime que les propos du président de la HAT lors d'un débat télévisé annonçant sa volonté de rendre publique sa proposition de Constitution « ont été mal interprétés ». Norbert Lala Ratsirahonana, conseiller spécial d'Andry Rajoelina, a admis de son côté que « peut être bien que c'était un lapsus émanant du président ». « Je pense que dans la réalité, il n'a jamais voulu proposer un texte écrit mais seulement émettre des idées pour une meilleure Constitution, ce que chaque citoyen est en droit de faire ». L'annonce faite par Andry Rajoelina le 29 août est toutefois sans équivoque. « J'ai moi même une proposition de Constitution, rédigée avec mon équipe de techniciens, que je présenterai la veille de la Conférence nationale. Je le ferai en mon nom personnel et non pas au nom d'une entité politique. Je suis persuadé que ce texte amènera au développement effectif de la Nation », avait-t-il déclaré.

CNOSC : une « Conférence nationale souveraine » prévue pour le mois d'octobre. L'annonce en a été faite par Aristide Velompanahy, qui affirme que la rencontre bénéficiera de l'appui des organismes internationaux et de plusieurs pays. Les motions adoptées lors de l'actuelle « Conférence nationale » seraient rediscutées à la Conférence nationale « bis ».

Point de presse du quai d'Orsay : « La France sera très attentive aux conditions de déroulement de cette Conférence qui doit durer plusieurs jours, ainsi qu'à l'esprit qui présidera à ses travaux que nous souhaitons responsables, dignes et constructifs. Dans ce contexte, cette Conférence nationale pourrait constituer une échéance importante de ce délicat processus de sortie de crise ; elle doit contribuer à l'élaboration d'un consensus le plus large possible, faisant enfin prévaloir l'intérêt de la Nation. La France réitère son appel du 23 août à l'ensemble des acteurs malgaches de la société civile et du monde politique pour qu'ils rejoignent cet exercice, afin d'en renforcer encore la représentativité et la légitimité ».

15 septembre : « Conférence nationale » - Poursuite des travaux en commissions. Débats passionnés sur l'amnistie, la réconciliation et la gestion de la nouvelle Transition.

Les conclusions des « dinika santatra » ont pu enfin être remises à tous les participants (grâce à l'appui logistique de la Fondation Friedrich Ebert) pour servir de base aux discussions et par respect du principe de redevabilité. Ces préliminaires ont permis de recueillir les avis de 13.303 délégués d'associations, de partis, de groupements et de corps professionnels qui ont répondu aux invitations sur les 18.700 attendus. 114 des 119 districts ont désigné des délégués.

La liste des participants à la « Conférence nationale » a finalement été figée à 4.600 personnes. Il s'agit du plus grand rassemblement politique jamais organisé à Madagascar, note *Mada.pro*.

Intenses débats en commission sur l'amnistie et la réconciliation nationale. L'occasion a été donnée à certains intervenants de faire le procès des hauts dirigeants du pays, anciens comme actuels. Une certaine unanimité a semblé se dégager : les détenus et condamnés pour des raisons purement politiques devraient bénéficier de l'amnistie immédiate, appliquée dès la fin de la « Conférence nationale », sans qu'il soit nécessaire de passer par un texte de loi. La question sera soumise à l'assemblée plénière des participants. Les crimes de sang, détournements de deniers publics, destructions de biens publics, haute trahison et tous crimes passibles de lourdes condamnations ne devraient pas être amnistiés. Des voix se sont encore élevées pour avancer qu'il vaudrait mieux laisser cette question d'amnistie à la IVème République pour se concentrer sur le processus de réconciliation nationale.

Dans la commission en charge de la gestion de la Transition, les principes de consensualité et d'inclusivité ont fait l'objet de débats passionnés, notamment en ce qui concerne la clé de répartition des sièges au sein des différentes institutions de la nouvelle Transition (Parlement et gouvernement) ainsi que la durée de celle-ci. Il y a consensus sur la nécessité d'en finir avec cette Transition mais les avis sont partagés sur les échéances à se fixer : les uns voudraient la voir s'achever fin 2010, tandis que d'autres proposent de la prolonger jusqu'à l'élection du nouveau président de la République qui devrait avoir lieu avant la prochaine fête nationale (26 juin).

« **Justice et Paix** » sur la réserve. Le Père Thierry Raharison a déclaré que la participation de son organisation relève plus de l'observation que de la participation.

Intendance. Certains participants de province ont protesté contre le non-règlement de leurs indemnités de déplacement depuis leur arrivée dans la capitale. *The Times of Madagascar* note ironiquement que l'assistance se partage en deux catégories bien distinctes : ceux qui sont affamés de pouvoir et espèrent profiter de la distribution des sièges annoncée, et ceux qui sont tout simplement affamés, dans le sens premier du terme.

Les leaders des 3 mouvances sur le terrain. Pendant que se déroule la « *Conférence nationale* » qu'ils ont décidé de boycotter, ils ont entrepris une tournée dans le nord-est du pays touché par les trafics de bois de rose. Ils ont fustigé l'incapacité de la Transition à mettre un terme à ces trafics et condamné sa politique minière.

Université : retard dans le paiement des bourses. Les étudiants connaissent un retard de 3 mois dans le versement de leurs bourses. Pour l'instant, aucun mouvement de protestation n'a encore eu lieu, les examens étant en cours. Selon le directeur de l'Enseignement supérieur, ce retard est dû à un problème de procédures. « *Nous ne savons pas quand cette somme sera disponible. Cela dépend essentiellement de la présidence de la HAT* », a-t-il expliqué.

16 septembre : « Conférence nationale » : Joachim Chissano fait part à la HAT du caractère « unilatéral » de ce rassemblement.

Les houleux travaux de commission vont céder la place à 2 journées de séances plénières. Pour *Tribune*, on ne sait trop comment vont s'effectuer les délibérations car un certain nombre de questions non résolues au niveau des commissions, notamment sur l'amnistie, sur les bénéficiaires de cette mesure, sur la période concernée, mais aussi sur le ou les textes à présenter lors du référendum constitutionnel sont à mettre en œuvre, en plus de l'approbation des amendements portant sur les autres thèmes. En l'absence de consensus, les prises des décisions s'effectueront à travers des votes à main levée. Les travaux de commission ont dû être réorganisés pour permettre le maximum de prises de parole. C'est ainsi que dans la commission Constitution, les 138 questions préparées par le CCC ont été résumées et réduites à une vingtaine. *La Gazette* note que malgré les difficultés d'organisation, la liberté d'expression a été globalement respectée. Le quotidien *Les Nouvelles* se montre beaucoup plus critique, il estime que les participants d'Ivato sont avant tout des assoiffés de pouvoir qui espèrent se faire remarquer pour bénéficier des distributions de postes annoncées.

D'après *Les Nouvelles*, près de 80% des dispositions de l'accord politique du 13 août ont été retenues en commission. Certaines ont quand même subi des amendements non négligeables. S'agissant du gouvernement d'union nationale, la majorité a opté pour la nomination d'un Premier ministre issu d'une des régions autre que celle du président de la Transition. Il serait proposé par les partis et devrait être une personnalité neutre, non membre ni proche du parti présidentiel. Il ou elle sera aussi un technocrate rompu aux rouages de la politique et, autant que possible, non militaire. Les délégués proposent qu'aucun membre des différentes institutions et organes de la nouvelle Transition ne soit candidat à aucune des élections pour l'avènement de la IV^{ème} République. La mise en place du Comité National de Réconciliation (CNR) est requise comme une priorité. Il a été également proposé le remplacement de tous les chefs de régions actuels, dans un souci de neutralité pour l'organisation des prochaines élections.

Le ministère des Affaires étrangères a reçu un courrier de Joachim Chissano dans lequel le médiateur fait part du « caractère unilatéral » de l'entreprise en cours [absence des 3 mouvances et de la CNOSC]. Il estime en outre que les informations concernant un financement de cette conférence par le gouvernement « *mettent en question la neutralité, l'impartialité et la*

transparence du processus ». La présidence a donné la réplique, indiquant que consensualité ne veut pas dire unanimité, et affirme sa volonté d'aller de l'avant sans attendre les trois mouvances. Elle refuse catégoriquement la perspective d'une seconde « *Conférence nationale* » élargie, et met en avant l'importance numérique et la diversité des délégués qui siègent actuellement au CCI d'Ivato. Alain Ramarason, vice-président de la HAT, a rétorqué « *Le refus de M. Chissano n'est pas surprenant. Au lieu de polémiquer sur la crise malgache, Joaquim Chissano doit d'abord penser à résoudre la crise social qui mine son pays* ». Pour Sobika, « *reste à savoir si la CNOSC, qui a le soutien avéré de Chissano, aura la force et les moyens d'organiser une « Conférence nationale bis » et surtout est-ce que les malgaches voudront y participer alors qu'ils vont sortir de 5 jours d'après débats* ». Ma-Laza écrit : « *Le gouvernement Vital a des raisons de s'inquiéter car les pressions contre lui se font plus accentuées durant cette Conférence nationale que l'on veut souveraine. Les manœuvres dans les coulisses sont nombreuses ainsi que le noyautage des commissions par les « grands », plus exactement ceux qui sont aux rennes du pouvoir de facto. Chissano a ses raisons (il dispose de services de renseignements efficaces) [...] pour avoir osé dénoncer la mainmise du pouvoir exécutif sur les travaux* »

Pour La Gazette, le boycott décidé par les 3 mouvances et la CNOSC a clarifié la situation : « *La CNOSC, dont les antécédents politiques des dirigeants sont connus, se range donc du côté des trois mouvances. [...] Les résolutions d'Ivato confortent surtout les bases du régime de Transition. Ce clivage de la société civile ne surprend personne car relève des fractures qui affectent tous les corps de la nation suite à la crise : la société politique, la société religieuse, l'Armée etc.* »

Mouvements religieux : après le HMF, le VK. Après le « *Hetsiky ny mpitondra fivavahana* » (HMF – Mouvement des ecclésiastiques), considérablement fragilisé après l'affaire FIGN, voici qu'arrive le « *Vondrona kristiana* » (littéralement : groupe chrétien). Dans une déclaration, il tient à peu près le même discours que les anciens responsables du HMF. Il qualifie la situation actuelle de très difficile pour la population : pauvreté ambiante, pillage des richesses naturelles, entraves à la liberté d'opinion... Tout en encourageant la CNOSC à poursuivre ses services de facilitation, le groupe chrétien revendique aussi « *la mise en place d'une Transition consensuelle qui jouisse de la reconnaissance internationale, et précédée d'une réconciliation nationale* ».

17 septembre : la « Conférence nationale » se prépare aux votes en séance plénière.

Les modalités de vote en séances plénières se précisent. Le comptage des délégués autorisés à participer au vote à main levée est en cours. Selon les estimations, ils seraient un peu plus de 1.500 à être habilités à voter. Les critères de sélections sont les suivants : un délégué au vote par parti politique ou association justifiant d'un récépissé d'inscription administrative, 12 délégués par district (issus comme convenu, des « *dinika santatra* »), ainsi que les délégués issus des forums régionaux du CSR-AN. Quant aux autres participants, ils assisteront en tant qu'observateurs aux séances plénières.

Les tendances exprimées dans la commission « Constitution ». Une majorité semble se dégager en faveur d'une République unitaire mais fortement décentralisée, un régime de nature parlementaire (bicaméralisme). Le président de la République serait élu pour un mandat de 5 ans, rééligible une fois. Il lui serait interdit de procéder à tout changement ou modification de la Constitution. Apparemment, les partisans du fédéralisme n'ont donc pas pesé lourd face à cette écrasante majorité, note *Les Nouvelles*, qui remarque en outre que si le régime parlementaire est adopté par l'assemblée plénière, il serait logique qu'on organise les législatives avant la présidentielle. Concernant la question ultrasensible de l'âge minimum du candidat à l'élection présidentielle, les participants ont laissé la question à l'appréciation de la séance plénière.

Au sein de la commission « *amnistie et réconciliation* », 85% des participants se seraient prononcés en faveur d'une amnistie sélective. Pour *La Gazette*, « *derrière cette « opération sélective », se cacherait un projet selon lequel on va écarter des candidats potentiels à la prochaine présidentielle. En premier lieu, Pierrot Rajaonarivelo. [...] Tantely Andrianarivo et Marc Ravalomanana, ils sont à l'affût.* ».

Les travaux perturbés par des revendications portant sur l'indemnisation des participants. Une partie des délégués a refusé de siéger pour exiger l'attribution d'indemnités journalières d'un montant plus élevé, aligné sur celui que la CNOSC avait accordée aux participants des rencontres de Vontovorona. Certains ont vu dans cette démarche la manifestation d'une opposition des délégués

« officiels » des « *dinika santatra* », de participants issus du parti TGV ou d'autres formations proches de la HAT, voire en provenance de certaines régions ou de « *ravalomananistes* ». Le colonel Richard Ravalomanana et le vice-président de la HAT, Alain Ramarosaona ont annoncé qu'un compromis avait été trouvé. *La Gazette* écrit : « *Le virus a de nouveau frappé. Cette fois-ci, ce sont des participants à la conférence nationale qui ont été infectés par la soif de l'argent* ». *La Vérité* voit dans ces revendications la main de perturbateurs patentés porteurs d'une « *stratégie de déstabilisation* ».

Jean Ping : Madagascar n'est pas sur la voie du retour à l'ordre constitutionnel. Tel est le point de vu exprimé par le président de la Commission de l'UA qui s'exprimait au siège du Parlement belge dans la cadre d'une rencontre avec l'UE. Le cas malgache a été cité parmi les autres conflits en cours dans certains pays d'Afrique dont la résolution reste un défi majeur pour l'UA et la communauté internationale.

18 au 20 septembre : les résolutions adoptées par la « Conférence nationale » confortent le pouvoir de la HAT. Certaines d'entre elles sont susceptibles de provoquer de nouvelles polémiques. Les organisateurs rejettent catégoriquement la perspective d'une « Conférence bis » qui serait organisée par la CNOSC avec l'appui de la communauté internationale.

Les principales résolutions. Andry Rajoelina reste le président de la Transition. Sur propositions des partis politiques, il devra nommer un Premier ministre issu des régions côtières. Conformément à l'accord d'Ivato, les institutions de la Transition seront renforcées par deux Chambres législatives. Durant le temps de transition restant, tous les maires et chefs de régions seront remplacés par des présidents de délégation spéciale. Ceux-ci, à l'instar des membres de l'exécutif de la Transition, ne pourront se présenter aux élections. Une Charte de l'opposition et des partis politiques sera mise en place. L'âge des candidats autorisés à se présenter aux élections présidentielles est abaissé à 35 ans. Il n'y aura par contre pas de limite supérieure. La question des limites d'âge pour les autres mandats n'a pas été abordée. La IV^e République sera un état unitaire, laïc et « *fortement décentralisé* ». Il y aura trois niveaux de décentralisation : les provinces, les régions et les communes. Le régime sera « *mixte* » entre régime présidentiel et régime parlementaire. Le mandat du président de la République sera de 5 ans, renouvelable une seule fois. S'il souhaite se présenter pour un second mandat, le président en exercice devra démissionner deux mois avant les élections. Il n'y aura pas de vice-président. Les membres de la Conférence ont admis le principe de la nomination d'une partie des membres du Sénat par le président de la République. À l'instar du président de la République, le Sénat et l'Assemblée nationale auront un mandat de 5 ans. La nouvelle Constitution renforcera l'indépendance de la Justice et la Haute Cour de Justice sera mise en place, ainsi qu'une Inspection générale de la Justice. L'amnistie sera large pour la période 2002-2008. Sont cependant exclus les crimes de sang et les détournements de deniers publics. Pour la période 2009-2010, elle sera plus sélective, sans plus de précisions. Les résolutions n'ont pas évoqué le calendrier électoral, mais les organisateurs ont rappelé les dates avancées dans l'accord d'Ivato prévoyant notamment le référendum constitutionnel en novembre (le 19 au lieu du 17), les législatives en mars et les présidentielles en mai 2011.

Des résolutions à controverses, susceptibles de déclencher de nouvelles crises, notent des observateurs. Le remplacement de tous les maires par des délégations spéciales est la résolution la plus controversée. Les chefs des 22 régions devraient être aussi remplacés, mais ces derniers sont pour l'instant nommés et leur éviction n'aurait ainsi qu'une portée limitée. Raharinaivo Andrianatoandro, dissident du Tim déclare : « *Je suis complètement abasourdi par le vote de la « majorité » pour le remplacement de tous les maires qui sont pourtant les seuls élus démocratiquement en exercice actuellement. Il sera encore plus difficile d'avoir la reconnaissance internationale si jamais cette décision sera concrétisée* ». Des tensions au niveau local seraient à craindre si cette résolution était appliquée, ce dont *La Gazette* doute. Le vice-président de la HAT, Jean Lahiniriko, est pourtant favorable à ce « *changement* » en affirmant que « *les actuels maires ne sont que des mal-élus et ne reflètent en aucun cas la volonté de la majorité des électeurs* ». La question de l'amnistie est également controversée. « *Il y a là une volonté manifeste d'écarter Ravalomanana, un apaisement a été pourtant nécessaire* », a encore réagit Raharinaivo Andrianatoandro. Par ailleurs, en abaissant l'âge requis pour la candidature à l'élection présidentielle à 35 ans, le président de la HAT est susceptible de revenir sur sa décision de ne pas se présenter aux prochaines présidentielles.

La HAT renforcée, titre Sobika. « *Les résolutions finales, votées à main levée, confirment les positions développées par la HAT depuis le début de la Transition à savoir l'abaissement de l'âge de*

candidature à la présidentielle, une amnistie sélective basé sur le principe de l'impunité (sélective), mais aussi un contrôle de la presse avec le délit pénal pour les journalistes (aucun journaliste n'ayant fait parti de la commission de la communication). La HAT peut dorénavant se baser sur cette Conférence pour légitimer sa feuille de route et le référendum constitutionnel ne devrait plus être qu'une formalité. A vrai dire, on pourrait presque penser qu'un boulevard s'ouvre en grand pour Andry Rajoelina, si d'aventure, il venait finalement à se présenter à la présidentielle. Il a désormais l'âge requis, il est en tournée provinciale de manière continue, il a commencé à mettre en place la construction des futurs « zava bita » [...], lesquels devraient être finis ou presque, avant l'élection présidentielle ». [...] Voilà une hypothèse tout à fait plausible et possible. La question de l'amnistie sélective pour 2002 et 2008 (2009 est amnistiée...d'office) (sauf pour les délits financiers et crimes de sang) reste toujours une épine dans le pied pour un autre candidat, Pierrot Rajaonarivelo, qui ne sait toujours pas s'il fera partie de cette amnistie "sélective" ou non. L'opposition quant à elle maintient ses positions mais se révèle toujours aussi incapable d'être une force de proposition concrète et audible du grand public. C'est pourquoi, malgré des ratés d'organisation, la Conférence nationale va imposer ses résolutions. [...] On voit mal la CNOSC se mettre à organiser une conférence nationale bis ».

Statistiques définitives : Effectif total des participants : 4050 ; nombre de votants :2040 ; partis politiques représentés : 248 ; OSC : 320 ; association culturelles :51 ; ; 119 districts représentés ; représentants des artistes :10 ; représentants de l'ex CSCRAN :22 issus de chaque région ; syndicats professionnels :11 ; représentants des opérateurs économiques :24 ; coopératives :12 ; syndicats :21 ; notables:100 ; journalistes :40.

2 des 9 membres du CCC, résidant en France, n'ont pas pu participer pour d'obscures raisons budgétaires. Ils expriment leur mécontentement dans une lettre ouverte adressée au président de la HAT. Il s'agit de Joël Andriantsimbazovina, professeur agrégé de droit public, président délégué du Cercle des constitutionnalistes, et de Patrick Rajoelina, professeur de droit à l'Ecole supérieure de Journalisme de Paris. Florent Rakotoarisoa, président du CCC a répliqué en mettant en cause l'engagement et la disponibilité de ces deux experts, ainsi que leurs exigences en matière de prise en charge des frais de déplacement. Pour certains, l'attitude de ces 2 membres du CCC pourrait s'analyser comme la volonté de se démarquer de la « *Conférence nationale* » afin de prouver leur « *neutralité* ».

Falsifications de résultats. Le président des « *Raiamandreny mijoro* » a soutenu qu'il était nécessaire de poursuivre les membres des bureaux de vote qui ont falsifié les résultats des élections lors des séances plénières.

« **Une autre initiative ne serait que tentative de division** », soutient le pasteur Paul Ramino, président des « *Raiamandreny mijoro* », dans son discours de clôture de la « *Conférence nationale* ». Pour *Tribune*, « *cela s'apparente à une menace contre la communauté internationale et contre la CNOSC qui envisagent comme annoncé aussitôt après les rencontres de Vontovorona, d'entamer la deuxième phase des médiations et d'organiser une autre grande rencontre* ». Les organisateurs de la Conférence vont transmettre les résolutions adoptées (rédigées en français) aux représentants de la communauté internationale, aux diplomates en poste et particulièrement aux membres du GIC.

Raymond Ranjeva : « **Il faut une Transition neutre et forte** ». « *La Transition a pour objet de mettre en place les fondamentaux de l'Etat et, pour ce faire, il faut absolument une Transition neutre, forte, ce qui est loin d'être le cas dans la situation actuelle* ». Déclaration faite au cours d'une interview diffusée sur *RFI*. Réagissant à la « *Conférence nationale* » qui devrait normalement servir à cette fin, il estime que « *les OSC ne sont pas partie prenante dans la Conférence dite nationale. Vous êtes sûrement au courant des confusions dans lesquelles celle-ci a été organisée. Je ne sais pas comment on peut s'en sortir dans une situation pareille* », a-t-il soulevé. Le juriste se montre également très critique au sujet des différents rendez-vous organisés en Afrique entre les quatre mouvances. Pour lui, un constat s'impose : « *Le sentiment d'impuissance des acteurs. Il y a aussi l'acharnement à articuler la sortie de crise autour de phénomènes partisans et clientélistes, expliquant l'échec de toutes ces tentatives. Enfin, il était aussi impossible de déterminer avec rigueur les engagements pris par les participants. On se complaisait à recourir à l'utilisation de schémas ou de pensées importées et qui n'avaient aucune signification par rapport à la réalité malgache* », a-t-il indiqué. Et de conclure : « *La neutralité signifie l'alignement vers l'intérêt du plus grand nombre et non plus vers l'intérêt particulier ou spécifique d'un parti* ».

Appel à la rébellion au sein des forces armées. Un tract incitant à la rébellion circule dans les casernes. Une information qui s'ajoute à de nouvelles et récentes rumeurs de préparation d'un coup d'Etat. Ce tract dénonce « *l'accumulation illégale de richesses* » par les dirigeants de la HAT ainsi que par de hauts gradés. Les auteurs interpellent le Bianco et le Samifin.

Exilés politiques. *Midi* dresse l'inventaire des personnalités de l'ancien régime en exil. Outre Marc Ravalomanana, le président national du Tim, Yvan Randriasandratiniony, s'est exilé aux Etats-Unis. Il aurait pu quitter Madagascar incognito en mars 2009, via les Comores et Maurice. Il ne fait l'objet d'aucune condamnation. Deux anciens membres du gouvernement figurent également dans la liste des personnalités politiques frappées d'interdiction de retour au pays : l'ancien ministre de l'Economie et secrétaire général du Tim, Ivohasina Razafimahefa, et celui de l'Agriculture, Marius Ratolojanahary. Ils ont pu quitter le territoire pendant les moments chauds de la crise. Par contre, l'ancien ministre des Finances et du Budget, Hajanirina Razafinjatovo, qui fait l'objet d'une condamnation dans la cadre de l'affaire « *Force One II* », au même titre que Marc Ravalomanana, reste jusqu'à présent introuvable.

21 & 22 septembre : Andry Rajoelina préparer-t-il sa candidature à la présidentielle ? La HAT renonce à limoger les 1.543 maires et va organiser des élections municipales anticipées. La CNOSC ne désarme pas. Relance des marchandages pour l'attribution de postes.

Andry Rajoelina évasif sur sa candidature à la présidentielle. « *Pour l'instant, mon devoir se limite à l'accomplissement des tâches pour l'avènement de la IVème République. La majorité des citoyens ont fait savoir leur aspiration pour un véritable renouveau du pays et c'est pour cela qu'on travaille fortement en relevant le défi de faire pendant cette période de transition ce que les anciens présidents successifs n'ont pu accomplir durant leur mandat* », a-t-il déclaré à la presse, en marge de la cérémonie de présentation officielle des résolutions de la « *Conférence nationale* ». « *Ce qu'il faudrait savoir c'est que la future Constitution mais également les décisions prises lors de la dernière Conférence nationale ne sont pas taillées pour une personne mais pour tout les Malgaches* », a-t-il précisé. Les « *Raiamandreny mijoro* » ont déclaré qu'ils vont s'assurer de la mise en œuvre des résolutions prises lors de la « *Conférence nationale* ». La HAT prévoit de nommer un comité d'expert pour traduire les résolutions en textes de loi.

Les 1.543 maires ne seront plus remplacés par des PDS, a décidé le Conseil des ministres, en contradiction avec la résolution adoptée à la « *Conférence nationale* ». Le scrutin anticipé aura lieu le 20 décembre (en saison des pluies). Si les maires souhaitent se porter candidat à leur propre succession, ils doivent démissionner et seront alors remplacés provisoirement par des PDS. Contre toute attente, ce Conseil des ministres n'a pas abordé la question de la constitution du gouvernement d'union nationale.

Pour *Les Nouvelles*, la question est délicate « *car si la résolution n'est pas exécutée, ce serait alors une véritable remise en cause de la souveraineté de cette Conférence nationale. Par ailleurs, depuis la suspension des deux assemblées du Parlement, les seuls élus qui restent sont les maires, dont Andry Rajoelina qui était toutefois obligé de se démettre de son mandat depuis qu'il a été plébiscité à la présidence de la Transition. [...] Certains analystes politiques et même de nombreux participants de la Conférence avancent que l'adoption de cette résolution a un relent de vengeance dans la mesure où la plupart des maires actuels sont des élus membres ou proches du parti de l'ancien président de la République. C'est peut-être une des raisons qui ont amené le président de la Transition à se raviser pour se conformer à l'esprit du processus envisagé par la réconciliation nationale* ».

Le président de la CENI justifie la tenue d'élections municipales anticipées en raison de l'urgence de la situation. *Le Courrier*, qui écrit : « *Pourquoi, se demandent certains membres signataires des accords politiques, n'a-t-on pas alors organisé des élections présidentielles pour cette date ? Cela aurait abrégé cette transition au 31 décembre 2010. Andry Rajoelina et Norbert Lala Ratsirahonana auraient tenu leurs promesses et la reconnaissance internationale serait peut-être venue. Mais les analystes ne sont pas naïfs, il y a une réelle velléité de la part des dirigeants de proroger indéfiniment la durée de cette transition : le temps d'achever des chantiers publics inopérants mais juteux sur le plan de la corruption, de se "sucrer" dans les affaires de bois de rose, minières, foncières, et de réaliser des contrats d'affaires à titre exceptionnel sur tout ce qui bouge* ».

Communales du 20 décembre : une arnaque selon le Tim. Pour le collectif des parlementaires de l'ancien parti au pouvoir, qui compte de nombreux élus municipaux, « *le fait de tenir ces élections dans exactement trois mois relève d'une fourberie. Ce processus électoral ne connaîtra jamais la reconnaissance de la grande famille internationale* ». Le parti ne présentera aucun candidat à ce scrutin et il demande aux maires actuels de ne pas démissionner pour faire campagne. Les maires actuels sont en effet intimidés de déposer leur démission dans les deux mois qui précèdent les élections. « *Ceux qui lâchent prise seront de suite remplacés par des PDS. C'est tout* » explique le président du collectif des parlementaires. Les partis membres de l'Escopol s'inquiètent également de l'impact de la résolution adoptée par la « *Conférence nationale* », même si celle-ci n'est pas mise en œuvre. Sarah Georget Rabeharisoa (parti Vert) craint que ce vote ne constitue un facteur de troubles. Suivre les résolutions de la « *Conférence nationale* » présentait trop de risques pour la HAT. Le gouvernement a donc décrété la tenue des communales le 20 décembre afin que ces élus démissionnent dans les jours qui viennent pour être éligibles à nouveau. Ils seront donc écartés du circuit politique et ne pourront plus travailler jusqu'à ce qu'ils soient réélus (ou jusqu'à nouvel ordre ?). Qu'est-ce qui garantit que ces communales auront vraiment lieu à la date prévue ?, s'interroge *MyDago*. Des élus locaux font observer qu'une ordonnance de 2007, toujours en vigueur, stipule que les maires en fonction souhaitant se présenter aux élections communales sont tenus de se mettre en disponibilité, et non pas de démissionner.

Les maires élus devront rendre leur tablier, mais quid des PDS actuellement en poste ? s'interroge *La Gazette*. La clause n'est pas claire à ce sujet et jette le flou sur le sort de maires nommés de villes importantes, comme Antananarivo, Fianarantsoa, Toamasina et bien d'autres villes de taille moyenne. Beaucoup de ces maires désignés vont entrer en lice en décembre, puisqu'ils ont pris goût au poste et veulent mener jusqu'à leur terme des projets qui leur tiennent à cœur. Devront-ils démissionner ou seront-ils autorisés à rester en place puisqu'ils sont déjà PDS ? A Antananarivo, où se font et se défont les régimes, la course à la mairie aura une importance ...capitale. Pour *Midi*, le scrutin sera l'occasion pour les maires remplacés par les PDS de prendre leur revanche sous l'arbitrage des électeurs, pour peu que les règles du jeu soient claires et nettes.

Marchandages pour la répartition des sièges dans les nouvelles institutions de la Transition. Les partis membres de l'Escopol signataire de l'accord d'Ivato du 13 août ont été invités à proposer deux noms pour être membres respectifs du Congrès et du Conseil Supérieur de la Transition (CST). Les débats ont été très vifs et confus au sujet des nominations au sein du futur gouvernement d'union nationale, selon *Les Nouvelles*. Un accord a finalement été trouvé pour les deux assemblées, les négociations se poursuivent pour la liste des membres du gouvernement. Selon *Midi*, la majorité des membres de l'Escopol s'opposerait à ce que les « *opportunistes* » partagent le gâteau avec les 98 partis politiques qui ont apposé leur signature le 13 août 2010 au CCI d'Ivato. Par contre, cette majorité reconnaît que le nombre des places auquel chaque parti a droit au sein du Congrès de la Transition devrait être proportionnel à son envergure. Le TGV y serait le grand gagnant, suivi des partis politiques ayant une envergure nationale, présents dans les 119 districts, comme le parti Vert ou le MTS de Roland Ratsiraka. Le TIM de Raharinaivo est difficile à catégoriser car la base du parti reste fidèle à son fondateur Marc Ravalomanana. A rappeler que d'après l'accord politique d'Ivato, tous les partis signataires devraient être représentés dans le Congrès de la Transition qui compte 256 membres.

Le général Noël Rakotonandrasana, ancien ministre de la Défense, candidat au poste de Premier ministre. [Il est l'un des acteurs majeurs de la crise de 2009 qui a fait tomber le régime Ravalomanana, avec notamment, le général Ndriarijaona André (actuel Chef de l'Etat-major Général de l'Armée) et le général Bruno Razafindrakoto, et ce, contrairement au général Albert Camille Vital totalement inconnu durant les événements] Limogé par le Premier ministre de la HAT, Albert Camille Vital, pour « *manque de confiance* », le général Rakotonandrasana est l'un des plus influents officiers supérieurs de l'armée. Il a siégé à la « *Conférence nationale* » en tant que président de la commission « *bonne gouvernance* ». Il est le candidat des « *Raiamandreny Mijoro* » qui militent pour un Premier ministre de consensus.

La CNOSC prévoit de réunir à nouveau les forces politiques. Ses membres se sont penchés sur les défaillances du premier rendez-vous manqué avec les associations et partis politiques, du 25 au 27 août à Vontovorona. Ils affirment ne pas être intimidés par la déclaration du président des « *Raiamandreny mijoro* » pour qui toute idée de rassembler à nouveau les forces vives serait considérée comme une tentative de diviser le peuple malgache. « *Tant qu'on s'active dans un*

processus de sortie de crise qui tient compte de l'intérêt supérieur de la nation, on n'a pas peur. On va toujours avancer dans une démarche visant à inclure tout le monde dans ce processus », a déclaré José Rakotomavo, un des leaders de la CNOSC. Forte du soutien international qu'elle considère encore acquis, la CNOSC compte mener à terme sa mission. Après cette reprise du dialogue politique, place à la préparation d'une vraie « *Conférence nationale souveraine* », avec la participation de tous. Mais le boycott de la majorité des participants de la dernière « *Conférence nationale* » ne serait pas à exclure, si l'on en croit les propos tenus par Norbert Ratsirahonana, conseiller spécial d'Andry Rajoelina.

D'après un quotidien de la capitale, les membres de la CNOSC auraient eu une entrevue avec Raymond Ranjeva et quelques officiers. Raymond Ranjeva active ses réseaux à l'extérieur. Il a effectué un périple en Europe où il a rencontré des personnalités de premier plan, puis en Afrique Australe et au Ghana, où il aura un entretien avec Kofi Annan, l'ex-secrétaire général des Nations Unies.

23 septembre : incertitudes sur la position de la communauté internationale à l'issue de la « *Conférence nationale* ». Le CCC se consacre à la rédaction du ou des projets de Constitution.

« *Conférence nationale* » et reconnaissance internationale : la confusion, titre *Tribune*. Les « *Raiamandreny mijoro* » affirment que la communauté internationale leur aurait exprimé son total soutien et les encouragerait à poursuivre leur démarche à l'issue de la « *Conférence nationale* » qu'ils ont contribué à organiser. Cette déclaration laisserait supposer que la communauté internationale a changé son fusil d'épaule et ne soutiendrait plus les initiatives de la CNOSC qui projette d'organiser une « *Conférence nationale souveraine* ». Paul Ramino ajoute toutefois que si la communauté internationale persistait à soutenir le projet de « *conférence bis* », elle prendrait le risque de provoquer un grave conflit entre Malgaches. Il précise cependant que les relations avec la CNOSC seront maintenues dans le cadre du processus de médiation et de réconciliation nationale.

Résolutions d'Ivato : silence de la communauté internationale. Ce mutisme face aux résolutions de la « *Conférence nationale* » et aux récentes décisions prises par le président de la HAT intrigue bon nombre d'observateurs, selon *Midi*. Contre toute attente, la presse note que le ministre des Affaires étrangères sud africain a annoncé que son pays allait subventionner les élections à venir.

Recueil officiel des résolutions de la « *Conférence nationale* » : trop sommaire, pour *La Gazette*. Les résolutions relatives à la Constitution de la IVème République par exemple ne comportent que 16 points qui ont fait l'objet d'un vote, alors que la Constitution de la IIIème République comprend 152 articles, ce qui confère au CCC des prérogatives exceptionnelles pour la rédaction des textes soumis à référendum, au risque de se voir contesté par les participants à la « *Conférence nationale* ».

Pour le GTT international, Madagascar s'éloigne de la sortie de crise. Il déclare notamment : « *On peut affirmer que cette Conférence, censée apporter une lueur de solution à la longue crise politique [...], n'est autre qu'une manipulation, une diversion de plus, adressées à la communauté internationale et au peuple malagasy qui voit ses conditions de vie se dégrader dangereusement dans tous les domaines. [...] Les « résolutions » portent aussi sur le refus d'amnistier les prisonniers politiques qui continuent de croupir en prison, démontrant ainsi la volonté manifeste de la HAT de continuer le régime fondé sur la terreur et la répression. En apportant unilatéralement son soutien à ces décisions, la France continue inlassablement de cautionner ce régime putschiste* ».

24 & 25 septembre : le projet de Constitution, déposé en un temps record par le CCC à l'issue de la « *Conférence nationale* », n'est encore connu que dans ses grandes lignes alors que la campagne référendaire débute le 2 octobre.

Un unique projet de Constitution remis par le CCC à Andry Rajoelina, marqué par le souci d'endiguer les possibles tentatives d'abus de pouvoir des dirigeants. Ce serait la synthèse des différentes rencontres politiques organisées dans le cadre de la recherche de sortie de crise, allant des rencontres préliminaires en passant par les propositions collectées par le CCC jusqu'à la « *Conférence nationale* ». « *Ayant constaté que l'État unitaire a été voté à une proportion proche de 5 à 1 à la « Conférence nationale », le Comité a décidé de ne proposer qu'un seul projet de Constitution* », a soutenu son président, Florent Rakotoarisoa. Il précise que « *cette nouvelle Constitution ne peut faire l'objet d'aucune révision avant l'expiration d'un délai de 10 années à compter de son adoption* ».

En outre, le texte précise que le futur président de la République devra mettre en place la Haute Cour de Justice dans les 12 mois suivant son élection sous peine d'être automatiquement déchu. Le texte prévoit notamment la mise en place d'un « Cercle de prévention du fihavanana », d'un « Haut Conseil de la Défense et de la Sécurité nationale », d'un « Haut Conseil pour la Défense de la démocratie et l'Etat de droit ». La laïcité de l'État, le statut de l'opposition ainsi que l'indépendance de la Justice sont également abordés dans ce projet. L'Etat unitaire est confirmé, la décentralisation est établie à trois niveaux : la province (qui avait été supprimée dans la Constitution révisée en 2007), la région et la commune. Le président de la République est élu pour 5 ans. Il ne peut exercer que 2 mandats (successifs ou pas). Le Premier ministre sera proposé par la majorité parlementaire et désigné par le président de la République. Le chef de l'État conserve la prérogative de dissoudre l'Assemblée nationale après consultation des membres du « Cercle de prévention du fihavanana ». La campagne du référendum débute le 2 octobre. Le texte intégral du projet de Constitution, qui n'a pas été révélé, doit encore être traduit en malgache². *La Gazette* fait le constat que ce projet repose sur un trop grand nombre d'instances.

Les magistrats lancent une grève générale de 3 jours et confirme leur boycott des élections. Le syndicat des magistrats de Madagascar (SMM) entend ainsi protester contre le refus des autorités de prendre en compte leurs revendications concernant le paiement d'indemnités. Le SMM confirme par ailleurs qu'il boycottera l'organisation des prochaines élections. « *Sur ce point, nous avons déjà clairement fait savoir notre position. Le SMM ne désignera pas de représentants dans tous les niveaux de démembrement de la CENI* ».

« **Insécurité : le pays risque de s'embraser** », titre *La Gazette*. La sécurité des biens et des personnes n'est plus assurée. En brousse comme dans la capitale et même sur les routes nationales, on se pose la même question tant aucune catégorie sociale ni professionnelle n'est épargnée par les attaques à mains armées. Pour le quotidien, ces attaques jouissent d'une complicité certaine et les forces de l'ordre sont régulièrement mises en cause. La question des armes de guerre en circulation n'a trouvé aucun début de réponse. Déstabilisation politique et/ou conséquences de la crise économique ? Chacun s'interroge et l'autodéfense s'organise, ce qui ne peut qu'encourager les trafics d'armes.

26 & 27 septembre : la décision de la « Conférence nationale » de proposer une amnistie sélective ravive les tensions nées de la crise postélectorale de 2002. Des ex-détenus politiques libérés par la HAT revendiquent des sièges dans les institutions de la nouvelle Transition.

Des proches de Didier Ratsiraka, victimes de la crise de 2002, s'élèvent contre l'amnistie sélective adoptée par la « Conférence nationale ». Des représentants des détenus politiques de cette période, conduits par le général Jean-Emile Tsaranazy, ancien ministre de Didier Ratsiraka, ont annoncé une contre-attaque. « *85% des participants de la commission « réconciliation nationale et amnistie » ont approuvé la nécessité d'une amnistie générale. Proposée à la séance plénière, l'amnistie sélective a pris les dessus avec 85% des votes. C'est irréaliste et ne reflète pas les aspirations populaires pour vraiment sortir le pays de la crise* », a avancé un ancien exilé politique en France. Nombreux sont les détenus politiques, de toute tendance, à ne pas bénéficier de cette amnistie sélective. Notamment ceux qui sont coupables de meurtre, de détournement de deniers publics, de corruption, ceux condamnés pour le crime de faux-monnayage ou encore pour association de malfaiteurs, affirme *afriscoop.net*. L'incertitude porte notamment sur le sort réservé à deux anciens proches collaborateurs de l'amiral Didier Ratsiraka, Tantely Andrianarivo et Pierrot Rajaonarivelo. Ils seraient plus de 220 à avoir été victimes du précédent régime et à s'être regroupés. « *En réalité, il ne faut pas perdre de vue le fait que la réconciliation nationale ne peut être séparé de l'amnistie* », a indiqué Jean-Emile Tsaranazy. La question est posée également pour les hommes politiques condamnés durant le période 2009/2010, qui n'est pas couverte par le projet d'amnistie sélective, notamment Marc Ravalomanana, Pety Rakotoniaina, ou Jean Eugène Voninahitsy.

Les « Autres Sensibilités » pro-HAT réclament des sièges dans le Congrès de la Transition (CT) et Conseil Supérieur de la Transition (CST). Ils ont décidé de se regrouper sous l'appellation « AS ». D'après *Tribune*, les deux ex-détenus présumés politiques, Pety Rakotoniaina et Jean Eugène Voninahitsy, remis en liberté par le nouveau régime, qui ont pris la tête de ce nouveau groupement,

² La 1^{ère} publication intégrale (en français) a été faite dans l'édition du quotidien Le Courrier du 21/09/10 – Cf blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/90/12/448497/57484362.pdf>

redouteraient que la mise en place de ces nouvelles assemblées ne se fasse au détriment de leurs épouses qui sont membres de l'actuelle HAT, appelée à se dissoudre. Les « AS » comprennent une soixantaine de formations politiques et associations diverses qui sont toutes proches de la HAT.

Des leaders politiques dénoncent la précipitation avec laquelle sera organisée la campagne référendaire. Le temps imparti à l'explication du contenu du projet et à la sensibilisation des électeurs est trop court, le CCC lui-même l'admet. Le texte intégral du projet n'est toujours pas disponible, alors que la campagne est sensée débiter le 2 octobre. Les partis sont placés dans l'incapacité de jouer leur rôle. La « *sensibilisation* » sera réservée de fait aux représentants du pouvoir central, avec tous les risques de dérive bien connus. Ils contestent en outre le choix de n'avoir proposé qu'un seul texte de Constitution, alors que les débats organisés dans le cadre des « *dinika santatra* » avaient mis en évidence l'existence de courants fédéralistes, qui auraient même obtenu la majorité dans 81 des 119 districts.

28 & 29 septembre : la crédibilité de la « Conférence nationale » sur la sellette. Campagne référendaire : 45 jours de tension politique à prévoir, avec menace de boycott. Les foyers de grève se multiplient. Arrivée prochaine d'une nouvelle mission de la Sadc.

Plusieurs formations politiques, dont le parti Vert, réclament la publication intégrale des résolutions de la « Conférence nationale ». Selon eux, le doute plane sur la méthodologie adoptée dans les travaux de commission et dans le choix des personnes habilitées à voter en séance plénière. La transparence sur cette Conférence s'impose pour ne pas décrédibiliser le référendum constitutionnel et le scrutin municipal, que certains menacent déjà de boycotter. *La Gazette* s'inquiète de la campagne de dénigrement de cette « Conférence nationale » qui se développe, même si les critiques sur son organisation sont fondées. Une méfiance et une suspicion qui émanent parfois de personnalités favorables au rassemblement. Le responsable de l'AV7 (Association des Victimes du 7-Février) n'a pas hésité à affirmer que des votes ont été « *achetés* » : « *Beaucoup d'argent a été distribué au CCI d'Ivato. Je l'ai vu de mes propres yeux* ». Le quotidien constate qu'effectivement « *la Conférence fut aussi le prétexte d'une démonstration de santé financière par le régime de Transition* ». Les accusations de manipulation des votes ont jeté le trouble chez les observateurs étrangers. Enfin, le régime participe aussi à la mise à mort de la crédibilité du rassemblement en repoussant d'un revers de la main ce qui a été arrêté lors de la Conférence, par exemple en fixant la date des municipales au 20 décembre, alors que les résolutions ont interdit les scrutins en période de pluie, ou en jouant la montre sur la question du remplacement de tous les chefs de région.

Le projet de Constitution remis par le CCC décortiqué au Conseil de gouvernement. Une séance non-stop qui pourrait aboutir à l'adoption de quelques modifications. Le CCC sera de nouveau sollicité pour transcrire les corrections proposées par le gouvernement dans le projet définitif soumis au référendum du 17 novembre.

« **Projet de constitution : fin officielle de la LIBERTE à Madagascar ?** », titre Sobika qui s'insurge de cet « *oubli* ». La LIBERTE (Fahafahana) disparaît de la devise malgache pour être remplacée par Amour (Fitiavana). « *Sur ce point précis, il faut que tous les malgaches disent NON à la suppression de la LIBERTE dans la devise malgache, car c'est la garante contre les abus de pouvoir* », affirme notamment l'éditorialiste. La nouvelle devise proposée est désormais « *Amour - Patrie - Progrès* » en lieu et place de « *Patrie - Liberté - Progrès* ».

Campagne référendaire : 45 jours de tension politique. L'opposition au régime transitoire, au lieu d'appeler au rejet du texte, pourrait lancer une campagne de boycott du processus électoral. Les trois mouvances ont clairement dénoncé la tenue de la « Conférence nationale » et ont rejeté ses résolutions y compris celles relatives à la Constitution. Or, celles-ci ont servi de base à l'élaboration du projet présenté par le CCC. En dépit des déclarations d'indépendance de son président, Florent Rakotoarisoa, l'opposition croît toujours qu'il y a eu instrumentalisation dans l'objectif d'imposer une sortie de crise « *unilatérale* ». Pour elle, de nouvelles négociations sous l'égide de la CNOSC et avec la bénédiction de Joaquim Chissano restent nécessaires pour mettre en place un environnement sociopolitique serein, garant de la réussite du processus menant vers la nouvelle République. *Le Matin* redoute que « *l'opposition profite de la campagne référendaire pour monter en puissance dans ses critiques, quitte à provoquer un malaise sociopolitique grave. [...] La CNOSC pourrait convoquer sa « Conférence nationale » durant la campagne de sensibilisation. Cela ne peut que rendre encore confuse la situation politique* ». L'enjeu du référendum n'est pas tant la proportion de « *Oui* » que le

taux de participation. S'il est faible, « *cela voudrait dire que dès sa naissance, la IVème République fera déjà l'objet de contestation. Un début plus qu'inquiétant pour l'objectif selon lequel la transition doit construire un Etat stable et à l'abri des crises politiques cycliques* ».

La CENI devra compter sur l'appui de l'Etat pour organiser les élections. Elle clame sa neutralité et son indépendance vis-à-vis du pouvoir qui l'a mise en place mais son président, Hery Rakotomanana, reconnaît l'incapacité de son institution à prendre en main seule l'organisation d'une élection, elle est encore dans une phase transitoire. Il affirme toutefois être en mesure de garder la maîtrise des opérations, même si l'intervention de l'Etat est incontournable. « *Une élection est une affaire publique, les citoyens votent, la CENI assure le leadership, l'Etat apporte son appui* », a-t-il résumé. Selon Hery Rakotomanana, l'Etat est incontournable car il fournit le budget pour l'organisation des élections. « *Toutes les actions de l'Etat sont sous contrôle de la CENI* », relativise-t-il, « *l'implication du ministère de l'Intérieur n'est qu'une aide* ».

Les foyers de grève se multiplient. Grève des enseignants chercheurs, grève du personnel technique et administratif de l'université d'Antananarivo, grève des magistrats. Des mouvements de revendication fusent de toutes parts. « *Un signal fort que les autorités auront à répondre dans les meilleurs délais pour ne pas mettre en jeu les objectifs qu'elles se sont fixés* », estime *Les Nouvelles*. Les magistrats menacent de durcir le mouvement s'ils n'obtiennent pas satisfaction de leurs revendications catégorielles (le versement de primes qui avaient fait l'objet d'un accord de principe du pouvoir en 2005). L'université est aux prises avec de graves problèmes de déblocage de crédits pour le paiement des salaires et des primes, ainsi que des bourses aux étudiants. Les crédits de fonctionnement indispensables au fonctionnement de l'université n'ont pas été accordés. L'année universitaire a été sérieusement perturbée par les mouvements de grève et la démission du ministre de l'Enseignement supérieur a été exigée.

La médiation internationale continue de croire en une solution négociée à la crise. Le Dr. Leonardo Simão, représentant Joachim Chissano, est annoncé pour une nouvelle mission en terre malgache, accompagné de Nuño Tomaso et de Gerson Sangiza. Leonardo Simão serait pressenti comme le futur directeur du bureau de liaison si ce projet se concrétise.

« **La Sadc pour nous aider à appliquer les résolutions d'Ivato** ». Telle est la position adoptée par la HAT vis-à-vis de cette visite annoncée. Hery Rasoamaramaka du parti TGV déclare : « *La Sadc est complètement dépassée par les événements. Si Joachim Chissano insiste pour nous proposer ses services, il devrait s'engager dans l'application des résolutions qui sont sorties de la Conférence nationale. Il pourrait par exemple suivre l'effectivité du compte-rendu mais également convaincre l'opposition à être plus souple* ». Le parti TGV exclut tout retour à la table de négociations. Pour Reboza Julien, du parti UDR, « *Que la Communauté internationale choisisse ou non de marcher avec nous, nous avancerons dans l'application des résolutions d'Ivato. La reconnaissance internationale s'obtiendra tôt ou tard, et au plus tard après les élections* ».

En dépit de la ferme opposition de la HAT, la CNOSC essaiera de mettre à profit cette visite pour faire avancer son projet de Charte politique dans laquelle se reconnaîtraient les parties prenantes de la crise.

L'Onu prévoit d'ouvrir un bureau de liaison et de coordination à Antananarivo, afin d'évaluer la meilleure manière de soutenir un processus inclusif malgache-malgache. L'information a été donnée au ministre des Affaires étrangères, Hippolyte Ramaroson dans le cadre de son séjour new-yorkais. A défaut d'un bureau permanent de la Sadc, dont la création tarde à se concrétiser, les Nations Unies ont donc pris les devants, ce dont se réjouissent les courants hostiles à l'ingérence africaine dans la crise malgache. Cette annonce laisse supposer à certains que la Sadc sera relevée de ses fonctions de coordonnateur de l'équipe de médiation (composée de l'Onu, de l'UA, de l'OIF et de la Sadc) et que les Nations Unies prendraient le relais. *Le Courrier* s'interroge : « *Doit-on penser que l'Onu et la diplomatie malgache sont en train de mettre sur les rails un autre processus tel que l'International Crisis Group l'a suggéré ?* »

30 septembre : premières réactions au projet de Constitution, non encore officialisé par le gouvernement. Clé de répartition des sièges de la nouvelle Transition introuvable. La CENI adopte le bulletin unique. La Communauté internationale dans l'expectative.

La CENI prépare activement les prochains scrutins. Son président annonce que le **bulletin unique** sera appliqué dès le référendum du 17 novembre. Le système du bulletin unique aux

élections, revendication jamais satisfaite, réclamé à nouveau à l'occasion de la « *Conférence nationale* », est supposé garantir un minimum de crédibilité et de sincérité du vote. Il contribue également à alléger les charges des candidats ou formations qui se présentent, car celles-ci seront désormais assumées par l'Etat sous la supervision de la CENI.

La CENI investit dans la formation. Après avoir procédé depuis le 20 mars à un diagnostic global des préparatifs électoraux, notamment la supervision de la révision des listes électorales, la mise en place des différents démembrements de la CENI dans les régions et districts, elle prépare des opérations de formation de formateurs destinées aux membres des comités électoraux des régions (CER), des districts (CED) et des communes (CEC), notamment en vue des communales du 20 décembre. La CENI prévoit encore une formation en cascade sur la maîtrise du Code électoral. A noter qu'en attendant l'adoption du nouveau Code électoral, toutes les dispositions de l'ancien Code restent en vigueur. Enfin, le président de la CENI annonce mener une campagne d'éducation électorale portant notamment sur l'incitation au vote et sur l'utilisation du bulletin unique.

Les innovations du projet de Constitution³. Vers la pérennisation de la Loi fondamentale. Afin d'éviter les stratégies politiques bien connues sous les différents régimes, la nouvelle Constitution prévoit quelques limites relatives aux prérogatives du chef de l'Etat de réviser la Loi fondamentale. Ainsi, des dispositions prévoient-elles que l'initiative de la révision de la Constitution appartient soit au président de la République qui statue en Conseil des ministres, soit aux Assemblées statuant par un vote séparé à la majorité des deux tiers et à la condition que les trois quarts des membres composant l'assemblée soient présents. Le président de la République, en Conseil des ministres, peut décider de soumettre la révision de la Constitution à référendum. La forme républicaine de l'Etat, le principe de l'intégrité du territoire national, le principe de la séparation des pouvoirs et d'autonomie des collectivités territoriales décentralisées, ainsi que la durée et le nombre du mandat du président de la République ne peuvent faire l'objet de révision.

Lutte contre la « transhumance » des députés. La nouvelle Constitution prétend lutter contre comportement fréquent de députés qui, élus sous une étiquette, renient leur engagement et adhèrent à un autre groupe. Durant leur mandat, les députés ne pourront, sous peine de déchéance, changer de groupe politique pour adhérer à un groupe autre que celui au nom duquel ils se sont fait élire. Ils ne pourront que siéger comme indépendants pour le reste de la législature.

Institutionnalisation d'un « chef de l'opposition ». Le texte précise : « *Suite aux élections législatives, les groupes politiques d'opposition désignent un chef de l'opposition. A défaut d'accord, le chef du groupe politique d'opposition, groupe ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages exprimés lors du vote, est considéré comme chef de l'opposition officiel* ». La liberté de constituer des partis et associations est reconnue mais la question de la liberté d'expression politique relèvera 'un « cadre institutionnel déterminé par la loi ».

« Les Constitutions malgaches sont toujours élaborées en réaction aux abus du précédent chef d'Etat », note La Gazette. Le quotidien écrit : « *Certaines mesures visent ouvertement Marc Ravalomanana et entendent empêcher les futurs chefs d'Etat de répéter les « agissements » de l'ex-PDG de Tiko. Ainsi, tout candidat à la présidence de la République doit satisfaire à une enquête de moralité, allusion au passé de Marc Ravalomanana qui aurait brièvement fait de la prison dans l'affaire de la laiterie Lalasoa d'Antsirabe. Ensuite, la laïcité de l'Etat, éliminée par Marc Ravalomanana lors de la révision constitutionnelle d'avril 2007, refait un retour en force dans le texte et, référence plus claire, « aucun chef d'institution ou membre du gouvernement ne peut faire partie des instances dirigeantes d'une institution religieuse, sous peine d'être déchu par la HCC. En 2007, Marc Ravalomanana, admirateur de la culture anglo-saxonne, avait introduit l'anglais parmi les langues officielles aux côtés du malagasy et du français. L'actuel projet a rayé l'anglais d'un trait de plume. [...] Citons également la disposition « la vente de terrain et le bail emphytéotique au profit des étrangers excédant une durée de trente ans sont interdits » qui se rapporte au contrat pour la cession de vastes périmètres à Daewoo Logistics, signé, dit-on, sous Marc Ravalomanana. La réinstauration des 6 provinces comme base des collectivités décentralisées rend la monnaie de sa pièce à l'ex-chef d'Etat qui a supprimé les provinces pour les remplacer par les 22 régions. [...] Des récriminations ayant été dirigées contre les conditions dans lesquelles Marc Ravalomanana fut réélu en 2006, l'actuel projet oblige le chef de l'Etat qui se porte candidat à démissionner 60 jours avant la date du scrutin présidentiel. [...] Mais les restrictions les plus flagrantes résident dans le domaine du pouvoir judiciaire, Marc Ravalomanana ayant été accusé d'avoir manipulé la justice à son avantage, notamment dans l'arrestation des opposants. Ainsi, le président de la République n'est plus « le*

³ Voir aussi Blog Justmad, « *articles remarquables* » septembre 2010 – libres opinions - <http://storage.canalblog.com/45/11/448497/57539002.pdf>

garant de l'indépendance de la justice », comme il n'est plus le président du Conseil Supérieur de la Magistrature».

Clé de répartition des sièges de la nouvelle Transition introuvable. Un mois et demi après la signature de l'accord politique d'Ivato et une dizaine de jours après la clôture de la « *Conférence nationale* », la clé de répartition des sièges reste toujours introuvable, sinon bloquée. D'aucuns veulent même la confisquer pour empêcher les uns de sortir et les autres d'entrer dans le système. Une situation qui n'est pas sans rappeler les Accords de Maputo et l'Acte additionnel d'Addis-Abeba, à la grande différence que le blocage ou le « *ady-seza* » ne peut plus être imputé cette fois-ci aux trois mouvances, analyse *Midi*. Le Premier ministre de consensus qui ne devrait être, ni originaire des Hautes Terres, ni un militaire ni un membre actuel du régime, n'est toujours pas nommé. Du coup, le gouvernement post-« *Conférence nationale* » ne peut être formé. Même difficultés pour le Congrès et le Conseil Supérieur de la Transition, censés assurer, un tant soit peu, le retour à la séparation et à l'équilibre des pouvoirs. « *Un partage du gâteau qui fera inévitablement des mécontents puisqu'il n'y aura jamais assez de « portions » pour satisfaire l'appétit des uns et la gourmandise des autres. C'est dire qu'il faut alors s'attendre à une recomposition du paysage politique qui pourrait influencer sur l'issue du référendum constitutionnel du 17 novembre* », écrit le quotidien.

La Communauté internationale dans l'expectative. L'ambassadeur français Jean-Marc Châtaigner a déclaré que la France soutenait le processus malgache-malgache et garde le contact avec la CNOSC et les « *Raiamandreny mijoro* ». L'UE campe sur ses positions, n'ayant constaté aucun changement concernant l'évolution de la situation politique. Elle continue à suivre de près les affaires nationales. « *Nous avons observés et suivis de très près les processus de négociations qui se sont déroulées dernièrement. Malgré tout, l'Union européenne s'en tient toujours aux sanctions du mois de Juin dernier* », a déclaré son représentant à Madagascar.

Les autorités mauriciennes soutiennent les initiatives de la CNOSC. Au cours de son intervention à la tribune des Nations Unies, le ministre mauricien des Affaires étrangères, Arvin Boollell, a souligné son « *appui à l'initiative de la Coordination Nationale des Organisations de la Société Civile malgache d'organiser un dialogue national pour résoudre la crise* ». Il a rappelé son offre d'héberger un bureau de liaison de la Sadc dans les locaux de l'ambassade mauricienne à Antananarivo.

DROITS HUMAINS, GOUVERNANCE

Fusillade du 7 février 2009

Marc Ravalomanana renvoie la balle à l'ancien Premier ministre Charles Rabemananjara. En direct depuis l'Afrique du Sud au rassemblement du Magro, il déclare : « *Je n'ai donné aucun ordre de tirer. Des responsables s'en chargent, notamment le Premier ministre et l'OMC⁴* ». Concernant les militaires impliqués dans cette affaire, l'ancien président estime que ces derniers auraient dû être jugés par un tribunal militaire. Et de soutenir que « *les gens qui sont venus à Antaninarenina y ont été pour un coup d'Etat. Ils ont franchi la zone rouge, les forces de l'ordre n'ont fait qu'assumer leur responsabilité* ». Il renouvelle sa proposition de mise en place d'un tribunal international indépendant pour faire la lumière sur les événements car « *Il y a eu des tirs en d'autres endroits, en dehors du palais* »⁵. L'ancien Premier ministre soutient qu'aucun ordre préalable de tirer n'a été donné aux militaires qui ont assuré la protection du palais et qui étaient présents, selon lui, pour accomplir leur mission définie par la loi.

Revenant sur ces événements, Monja Roindefo interviewé par *Midi* déclare : « C'était le véritable point de départ de la lutte. Plusieurs personnalités dont je ne citerai pas les noms, mais

⁴ Dans le cadre du maintien de l'ordre et la protection du palais et des Institutions, l'OMC (Organisation mixte de conception), « *se charge de la conception des directives générales* », rétorque l'ancien PM, officier général de gendarmerie. Une manière de dire que l'OMC n'interfère pas dans le cadre opérationnel du maintien de l'ordre ou de la protection du palais ou des Institutions. En sa qualité de Premier ministre, M. Rabemananjara était le président de l'OMC à l'échelle nationale. Quant à l'Emmo (Etat-major mixte opérationnel), il exécute les directives générales. Dans ce même ordre d'idées, le général Rabemananjara tient à préciser que « *la protection du palais d'Etat et des hautes personnalités relève d'une consigne permanente sans qu'il soit besoin d'un ordre particulier* ».

⁵ Cf Blog Justmad, « *articles remarquables* » septembre 2010 - <http://storage.canalblog.com/27/53/448497/56683654.pdf> et <http://storage.canalblog.com/64/06/448497/56868583.pdf>

qui siègent aujourd'hui au sein du régime en place, ont été sollicitées pour être Premier ministre, mais personne n'a voulu être un kamikaze. Je fus le seul à accepter d'être PM pour que le « tolom-bahoaka » ne soit pas mort-né. Il fallait impérativement former le gouvernement que le peuple attendait impatiemment. Où étaient ce jour-là ceux qui récupèrent aujourd'hui à leur compte, le sang des martyrs ? Même Andry Rajoelina s'était réfugié dans une ambassade au plus fort moment de la lutte ». Au sujet du procès qui vient de se tenir, il déclare : « La justice ne devrait pas être un objet de vengeance politique ».

L'association AV7 insatisfaite du verdict compte saisir la Cour de Cassation. Elle considère que le montant des dédommagements alloués aux victimes et à leurs familles (de 10. 000 à 10 millions Ar) est insuffisant. Elle demande également le paiement d'acomptes. Les familles des 55 victimes piétinés et calcinés du « Lundi Noir » (26 janvier 2009) s'étonnent que la Justice n'ait pas encore statué sur cette affaire qui pourrait mettre en cause certaines personnalités du régime en place.

De sources concordantes, rapporte La Gazette, le général Heriniaina Raelina est malade. Condamné aux travaux forcés à perpétuité, lors du verdict sur l'affaire du 7-Février, il aurait été victime d'un AVC. Il aurait mal supporté ce verdict, considérant avoir respecté l'ordre de Marc Ravalomanana, chef suprême des Armées à l'époque. Le quotidien rappelle qu'après avoir été nommé directeur de la sécurité présidentielle, il a été promu général et a été affecté au commandement des forces de Développement. Un poste qu'il occupait encore au moment des faits. Sa présence au palais d'Ambohitsorohitra n'était donc pas légale. C'est le général Alain Patrick Randriamamory qui détenait officiellement la fonction de directeur de la sécurité présidentielle, et ce jusqu'en mars 2009. (02/09)

Le général Raelina décline les accusations de meurtre portées à son encontre dans la tuerie du 7 février 2009. Il met en exergue la présence d'un intermédiaire étranger (dont il ne cite pas le nom) et sa qualité de conseiller militaire et non de commandement ce jour là, indiquant qu'il ne pouvait donner aucun ordre. Il parle de « *guet apens organisé* ». (12/09)⁶

Le calvaire politico-judiciaire continue pour Ralitera Andrianandraina, ancien responsable de la sécurité de la HCC. Condamné à 2 ans de prison avec sursis pour « *usurpation de titre* » dans le procès du 7-Février, il n'a pas pour autant été remis en liberté car il reste inculpé dans deux autres dossiers : la mort d'un bouquiniste à Ambohitato (24 avril 2009) et le lancer d'une grenade près du palais présidentiel d'Ambohitsorohitra. Ralitera Andrianandraina a été arrêté brutalement le 27 avril 2009 par des éléments du commandant Charles Andrianasoavina et désigné comme terroriste. Après avoir été retenu par la cellule d'enquête de la HAT à Ambohibao, il a été écroué le 4 mai 2009. Toutes ses demandes de liberté provisoire ont été refusées. Ralitera Andrianandraina est l'époux d'Ihanta Randriamandranto, leader des femmes légalistes particulièrement actives dans le mouvement anti-HAT. (02/09)

Le colonel Ralamboarison, condamné par contumace dans le procès du 7-Février, serait réfugié à la base aérienne d'Ivato, selon The Times of Madagascar. Le régiment parachutiste (RFI) assurerait sa protection. Il aurait passé quelques jours passés en détention à Antanimora après son arrestation, puis des hommes d'élite des RFI seraient parvenus à l'extraire. La HAT aurait tenté en vain de l'intercepter après son jugement. (06/09)

Le procès du 7-Février critiqué par la Cour Internationale de Justice. Elle estime que le traitement de ce dossier ne relève pas des compétences d'une Cour Criminelle Ordinaire. (08/09)

Les Avocats du Barreau de Madagascar ont, dans un communiqué, qualifié la justice malgache d'injuste et partielle dans l'affaire du 7-Février. Ils y révèlent l'existence de preuves révélant le caractère tronqué du procès. (10/09)

Dans une déclaration, Marc Ravalomanana affirme que la majorité des victimes semblent avoir été tirés dans le dos et que la façade du Palais présidentiel a été marquée par des trous de balle, ce qui suggère que les coups de feu ont été tirés depuis l'extérieur du palais présidentiel, et non de l'intérieur. Il affirme qu'« *aussi longtemps que ce régime illégal restera accroché au pouvoir, la vérité restera cachée* ». (09/09)

⁶ cf Blog Justmad « *articles remarquables* » septembre 2009 - <http://storage.canalblog.com/34/12/448497/56991036.pdf>

Contre-enquête. A en croire Constant Raveloson, leader de la mouvance Ravalomanana, les « *légalistes* » sont en train de réunir des preuves et de monter un dossier pour intenter, le moment venu, un procès à ceux qui ont envoyé la foule prendre d'assaut le palais d'Ambohitsorohitra. « *Andry Rajoelina doit être jugé* », a-t-il martelé devant les militants réunis au Magro de Behoririka. (14/09)

Prisonniers politiques : selon un haut responsable de l'ACP, le jugement des prisonniers politiques malgaches devrait avoir lieu avant la fin de l'année. (10/09)

Selon une brève de *Sobika*, la mouvance Ravalomanana recenserait 120 prisonniers politiques, alors que le chiffre livré par le ministère de la Justice est de 55 détenus politiques. (25/09)

Libération de Manoela, animateur « *légaliste* » du Magro. Arrêté pour avoir tenu des propos désobligeants à l'encontre de l'épouse du président de la HAT, Mialy Rajoelina, il a recouvré la liberté après avoir purgé une peine d'emprisonnement de 3 mois fermes. (18/09)

Me Noro Rabemananjara, avocate de Manandafy Rakotonirina, auditionnée le 18 octobre, après plus 13 mois d'incarcération à Antanimora. Elle est suspectée de complicité dans l'affaire dite des « *bombes artisanales* ». Noro Rabemananjara a été appréhendée à son domicile et son bureau perquisitionné. Le président de l'Ordre des avocats avait dénoncé cette perquisition qui s'est déroulée en l'absence du bâtonnier et/ou des membres du Conseil de l'Ordre. Quelques jours après, les autorités ont affirmé « *détenir des preuves accablantes trouvées dans l'unité centrale [de l'ordinateur] de l'avocate* ». La défense affirme que « *son ordinateur a été saisi sans témoin. On peut avancer que ces preuves là ont été implantées volontairement* ». Me Hery Rakotomanana, actuel bâtonnier et non moins président de la CENI, s'était constitué en faveur de sa consœur, mais compte tenu des fonctions qu'il exerce désormais, Me Noro Rabemananjara sera représentée par le bâtonnier par intérim et un collectif d'avocats. (29/09)

Travailleurs expatriés : un nouveau décès suspect survient au Liban, ce qui porte à 9 le nombre de décès depuis le début de l'année. L'employée se serait déféstrée. La famille espère que l'agence de recrutement prendra ses responsabilités et se chargera des frais du rapatriement de la jeune fille, comme stipulé dans son contrat de travail. L'association des familles de victimes s'impatiente de l'inertie de l'Etat. Elle envisage l'organisation d'une manifestation. Le dernier Conseil des ministres avait mis cette question à son ordre du jour et examiné les voies de recours internes existant dans ce pays, avec mise à disposition d'une assistance juridique. Les victimes sont encouragées à porter plainte. Des missionnaires du ministère de la Justice auront la charge, entre autres, d'identifier le type d'appui à octroyer et de déterminer les violations des droits de l'homme et leur nature civile, sociale ou pénale. (06 & 09/09)

« **Le martyre des "petites bonnes" au Liban** », titre *Le Monde*, qui se fait l'écho d'un rapport publié à Beyrouth par Human Right Watch, qui souligne « *l'échec du système juridique libanais à protéger les domestiques étrangères* ». « *Indifférence des forces de police et des bureaux des procureurs", "lenteurs des procédures", "iniquité des verdicts"... En n'apportant pas de réponse appropriée aux mauvais traitements dont ces travailleuses immigrées sont victimes, "les autorités libanaises se rendent complices de ces abus", dénonce Nadim Khoury, directeur de HRW à Beyrouth, "et contribuent à perpétuer la situation d'extrême vulnérabilité de ces femmes. [...] Le nombre de ces employées avoisine les 200.000. [...] Confiscation de passeport, non-paiement de salaire, travail à outrance, violences verbales et physiques... leur sort ressemble parfois à de l'esclavage moderne. [...] Les travailleuses immigrées peinent à se défendre en raison d'une carence juridique, le Code du travail libanais excluant spécifiquement tous les cas relatifs aux employés de maison. En outre, selon le système en vigueur, un domestique qui quitte son employeur – y compris pour porter plainte – se voit privé de son droit de séjour, risquant alors la détention ou l'expulsion. Les autorités sont par ailleurs récalcitrantes à enquêter dans les maisons, considérées comme des espaces privés et non comme des lieux de travail »⁷. (17/09)*

Protection des enfants : une base de données sur les enfants vulnérables à Antananarivo a été constituée. Il s'agit d'un projet inscrit dans le cadre de la « *Promotion des droits des enfants à Antananarivo : renforcement de la Plateforme de la société civile pour l'enfance* », financé par le fonds social du développement de l'ambassade de France en partenariat avec l'université catholique de

⁷ Cf blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/92/78/448497/57128061.pdf>

Madagascar et l'IRD. La collecte des données a été effectuée depuis janvier dans cinq centres sociaux. (17/09)

QMM Ambatovy et UNICEF : « Investissements » en faveur de la protection des droits des enfants. Réduire la vulnérabilité des enfants et des jeunes par le biais d'interventions intégrées, incluant entre autres l'éducation, la prévention et la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, la lutte contre le Vih/Sida et les IST. Tel est le projet mis en œuvre par la société minière QMM avec l'appui technique de l'UNICEF, en faveur de la protection des droits des enfants habitant le long de la RN2 reliant Antananarivo à Toamasina. Plus concrètement, il s'agira, en matière de protection de l'enfant, de renforcer la politique de « *tolérance zéro face à l'exploitation sexuelle des enfants* » au sein du projet et auprès de l'ensemble de ses sous-traitants. Sur la base du concept de « *contrat programme pour la réussite scolaire* » (CPRS), outil développé par l'UNICEF, Ambatovy mobilisera la communauté autour de l'éducation des enfants et financera la formation en CPRS des responsables scolaires. (25/09)

Annulation de la « MOP » : 67 détenus réintègrent la maison centrale d'Antanimora. Cette réintégration fait suite à la décision prise récemment en Conseil des ministres, portant l'annulation du travail à l'extérieur des établissements pénitentiaires, communément connu sous la dénomination de MOP ou Main d'Œuvre Pénale. 206 autres détenus de cet établissement attendent leur réintégration, tout comme des travailleurs extérieurs des autres établissements de l'île. La mesure a été prise pour des raisons d'ordre sécuritaire. Quoi qu'il en soit, cette décision pourrait avoir un impact négatif sur la réinsertion sociale des détenus. Elle contribuera aussi à aggraver la surpopulation des établissements pénitentiaires.

Comment fuir la pauvreté ? La situation de crise favorise la recherche de solutions pour fuir une dure réalité. La gente féminine se rue sur Internet à la recherche de « *corress* » étrangers. D'autres, tentent de s'expatrier au Liban. Profitant de ce contexte propice, Escort Madagascar vient de s'implanter, virtuellement d'abord. Hébergé au Canada, ce qui ne signifie pas que les initiateurs sont forcément Canadiens, ce site a été mis en ligne le 28 juillet. Il bénéficie d'un référencement privilégié sur Google. D'emblée la couleur est annoncée : Escort Madagascar, « *le site de l'agence d'accompagnement réputé et novatrice* », lance un grand casting sur la capitale depuis le 1er septembre afin de recruter des « *perles rares* » Malagasy. Question de *Madagate* : « *Madagascar possède-t-il une police des mœurs ou bien les initiateurs d'Escort Madagascar ont-ils le bras aussi longs que ceux de la mafia du bois de rose ?* ». Une affaire de proxénétisme de luxe qui devrait interpellier le pouvoir.

Procès contre les journalistes de La Gazette. Une défaite saluée comme une victoire en raison de la dépénalisation du « délit de presse ». Le quotidien titre : « *Grande victoire pour la presse* » pour annoncer à ses lecteurs que le journal... a perdu le procès que lui a intenté Mamy Ravatomanga. Il a été condamné à une amende de 200.000 Ar et au franc symbolique de dommages-intérêts par le tribunal correctionnel à la suite de la plainte déposée par l'opérateur économique. Le plaignant a estimé qu'un article le concernant était diffamatoire, bien qu'ayant été « *sourcé* » auprès du DG du Bianco. Le journal claironne sa « *victoire* » car aucune peine d'emprisonnement n'a été prononcée, en dépit du réquisitoire du plaignant. Il estime que ce jugement fera jurisprudence et se félicite de l'indépendance du magistrat. *La Gazette* rappelle que les journalistes malgaches n'ont cessé de lutter pour la dépénalisation du délit de presse. Depuis la libéralisation politique de 1991, ils ont vainement tenté d'obtenir l'amendement de la loi du 21 décembre 1990 portant Code de la communication, qui prévoit des peines d'emprisonnement pour les journalistes. Malgré les pressions des organisations internationales, l'appui des bailleurs de fonds et le souhait des professionnels locaux, les régimes successifs ont toujours usé de divers subterfuges pour empêcher la finalisation et l'adoption de ce Code qui devrait bannir les peines d'emprisonnement et adapter les amendes à la gravité du délit. En mai 2005, l'Association Mondiale des Journaux (AMJ) avait dénoncé le système à travers une lettre officielle envoyée à Marc Ravalomanana avec copie aux SG de l'ONU et de l'Unesco. (02/09)

La presse réagit à la pénalisation des délits de presse. 55 journalistes issus d'une trentaine d'organes de presse se sont réunis pour échanger sur la décision prise, lors de la « *Conférence nationale* », de pénaliser les délits de presse. Les participants ont décidé d'engager des démarches auprès des ministères de la Communication et de la Justice, voire de la présidence de la HAT. (27/09)

Affaire Elimberaza Mandridake / Radio Soatalily de Toliara : 7 jeunes du « *Toko be Telo* » responsables de la manifestation du 27 août au cours de laquelle des débordements se sont produits devant la radio *Soatalily*, antenne locale de la radio nationale *RNM* [cf *RP août 2010*] ont été arrêtés et écroués après avoir été auditionnés par le procureur de la République. L'enseignant-chercheur franco-malgache de l'université de Toliara, Elimberaza Mandridake, dit Limby, l'un des initiateurs, a disparu de son domicile au lendemain de la manifestation. Contacté par *RFI*, il dit avoir été enlevé à son domicile dans la nuit et conduit en voiture vers une destination inconnue. Il affirme que ce sont des hommes de la FIS qui l'ont kidnappé et pense avoir été détenu aux environs de Fianarantsoa. Selon ses dires, il aurait réussi à s'échapper et serait en fuite. L'universitaire, spécialiste des systèmes de communication au sein du groupe européen EADS, n'a pas l'intention de se rendre à la police, il dit n'avoir rien à se reprocher et dénonce la dérive dictatoriale du régime. Il affirme vouloir continuer à mobiliser ses partisans. Ses proches ont constitué un comité de soutien à Paris. Limby a affirmé que la manifestation avait été autorisée et que les forces de l'ordre ont fait un usage abusif de la force. L'homme est membre du comité Europe de célébration du centième anniversaire de l'ancien président Philibert Tsiranana, il est également membre du comité dirigeant de Hetsika Diaspora dont le siège est dans la capitale française. Des informations contradictoires ont circulé sur ces événements. Les médias pro-HAT avaient affirmé que la radio avait été pillée et incendiée. La *RNM* a précisé par la suite que les manifestants n'avaient fait que brûler des pneus pour barrer la route aux forces de l'ordre. Pour *Tribune*, il s'agit d'un événement mineur monté en épingle dans un but de propagande. *La Vérité*, quotidien pro-HAT, s'en est pris vivement à l'enseignant pour avoir « fustigé le régime transitoire et les différentes initiatives qu'il a entreprises pour sortir le pays de l'impasse ». Les *Nouvelles* rapportaient le 18 août que l'enseignant avait affirmé que tout pays qui se veut démocratique doit disposer de contre-pouvoirs incarnés par le peuple. Il avait déclaré notamment : « Cette Transition commence à trop traîner en longueur, alors qu'une période transitoire est censée être la plus courte possible ». Elimberaza Mandridake demandait que « tout citoyen qui se respecte se fasse maintenant entendre pour dénoncer ce qui ne va pas ou émettre des propositions de sortie de crise. Raïamandreny mijoro, intellectuels, responsables religieux, organisations de la société civile... Chacun d'entre nous a des droits et des devoirs donc, des responsabilités. [...] Peu importe comment on les appelle mais depuis plus d'un an, une multitude de dialogues, d'assises, de conférences a été organisée. Sommes-nous pour autant sortis de la crise et les résolutions prises à l'issue de ces diverses réunions ont-elles été appliquées ? Non », avait-t-il regretté.

La presse du 1^{er} septembre indiquait qu'un groupe de manifestants appartenant au Herim-Bahoaka Mitambatra (HBM) avait revendiqué la libération de leurs confrères arrêtés lors des incidents. Le « *Club des journalistes doyens* » avait condamné à travers un communiqué « l'acte de vandalisme » dont la station avait fait l'objet et appelé les autorités à prendre leurs responsabilités. Après avoir été entendus par le procureur, 7 membres du « *Toko be Telo* » ont été placés sous mandat de dépôt et poursuivis pour le pillage de la radio, annonçait-on. (03 & 04/09)

Le ministre de la communication, Félix Malazarivo, a rencontré les journalistes et techniciens de la radio *Soatalily* « pour leur apporter son soutien ». (06 & 07/09)

La branche du parti TGV de Toliara a procédé à la remise de matériels pour la radio publique locale qui aurait subi des dégradations lors des récentes manifestations. (08/09)

D'après *Le Courrier*, suite à la signature des Accords de Maputo en août 2009, le professeur Mandridake était dans le même avion que le ministre de l'Education nationale de la HAT, Julien Razafimanazato. Il aurait été pressenti pour être ministre des Travaux Publics dans le gouvernement Monja Roindefo et à un poste dans le gouvernement Mangalaza. (06/09)

Les proches de Limby ont lancé une pétition pour demander aux autorités de lever les mesures d'intimidation et d'arrestation et de lui rendre sa liberté de parole.⁸

Le « comité Limby » a annoncé le 17/09 qu'Elimberaza Mandridake a pu sortir de Madagascar mais qu'il est toujours recherché par les autorités. 7 personnes restent incarcérées à Toliara. Il s'agit de Il s'agit de Torimana Evaharane (62 ans), Mandridake Rabeony (59 ans), Mandaso Marin (57 ans), Sazalahy Tsianihy (50 ans), Rafilo Jean Feliste (50 ans), Sazalahy Tsianihy Bonnaure (29 ans) et Mandaso Marin Latreman (27 ans). Selon le communiqué du Comité, aucun d'entre eux n'aurait participé aux manifestations devant la station de radio. Ils faisaient partie des organisateurs de la réunion publique et se sont fait remarquer pour avoir tenté de négocier avec les militaires et gendarmes qui voulaient interdire à la population de se réunir et de s'exprimer.

⁸ Cf blog Justmad « *articles remarquables* » septembre 2010 - <http://storage.canalblog.com/94/85/448497/56990937.pdf>
Pétition : <http://www.petitiononline.com/comLimby/petition.html>

Confrontation des preuves au tribunal de Toliara. Les 7 personnes placées sous mandat de dépôt sont inculpées de « pillage » de la radio locale, alors qu'aucune preuve tangible n'a été apportée par les responsables qui avaient porté plainte contre X. Pour *Les Nouvelles*, « Il est évident qu'aucune preuve ne peut être fournie car pendant qu'une vingtaine de jeunes saccageaient la salle d'accueil de Soatalily, ces 7 personnes venaient juste de subir la fumée des gaz lacrymogènes et suffoquaient encore du côté du bord de la mer ». Le quotidien ajoute : « De source proche du tribunal, « Il s'agit d'un procès politique puisqu'aucune preuve n'a été fournie et, pourtant, le procès traîne ». Les avocats n'ont pas pu obtenir la liberté provisoire de leurs clients. Des personnalités de Toliara se sont mobilisées pour provoquer cette confrontation des preuves ». (20/09)

Affaire Radio Fahazavana : 6 employés obtiennent la liberté provisoire. Pour rappel, Lôlô Ratsimba, Josiane Ranaivo, Jaona Raôly, Tiana Maharavo, Philémon Raveloarison et Tiburce Soavinarivo et leurs collègues ont été arrêtés à la suite de l'affaire de mutinerie au sein de la FIGN de Fort-Duchesne, le 20 mai. Ils ont été notamment inculpés de complicité d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Aucune raison officielle n'a été avancée pour expliquer cette libération mais des observateurs estiment qu'elle fait suite aux demandes d'instauration de mesures d'apaisement parvenues par différents canaux, notamment RSF et la mission de l'Assemblée Parlementaire Paritaire de l'UE et des pays ACP. La date de leur procès n'a pas été communiquée. *Radio Fahazavana* reste sous embargo. 4 autres personnes mises en cause dans la même affaire ont bénéficié de la même mesure. (09/09)

RSF salue ces remises en liberté. « Nous réitérons notre appel en faveur de la tenue d'un procès équitable » poursuit l'organisation.

Les journalistes et les techniciens vont déposer une requête auprès du Conseil d'Etat pour obtenir la réouverture de la station de la Fjkm. Ils estiment que les procédures n'ont pas été respectées, lors de la fermeture, le 20 mai dernier. Ils sollicitent la restitution des biens et du matériel. (23/09)

Les nouvelles stations de radio et de télévision nouvellement créées ou en voie de création ont été sommées d'arrêter immédiatement tout essai technique par la Commission Spéciale de la Communication Audiovisuelle (CSCA). Cette décision a été justifiée par la volonté « d'assainir le paysage audiovisuel » et d'imposer le silence aux radios pirates. Le parti Vert proteste contre cette décision qui affecte sa radio *Fototra*. La mesure concernerait 50 nouvelles licences d'exploitation audiovisuelle délivrées en 2009 et 2010. Le directeur général de la Communication a menacé de saisir les matériels des propriétaires récalcitrants. Il a tenu toutefois à préciser que les stations qui ont effectué une extension ne sont pas touchées par cette décision, ce qui permet fort opportunément à *radio et TV Viva [propriété d'Andry Rajoelina]*, récemment installées dans quelques régions, de ne pas être inquiétées. (28 & 29/09)

État de droit : la Commission nationale des marchés sanctionne 24 ministères et institutions. 66% des entités qui ont subi les contrôles de l'ARMP au 1er trimestre 2010 ne sont pas en règle par rapport au Code des marchés publics et sont mal notées. La présidence de la HAT figure dans la liste, ainsi que 14 ministères sur 24. Les enquêteurs dénoncent notamment la course à la régularisation des marchés. Pour *Tribune*, « il n'est pas étonnant [...] que la corruption règne et le népotisme s'étend et tisse rapidement son réseau de nouveaux riches ». (17/09)

L'obligation de déclaration de patrimoine des hommes politiques n'est toujours pas respectée. Le Bianco indique qu'au 1^{er} semestre 2010 seuls quatre ministres ont déclaré leur patrimoine. Le Premier ministre lui-même ne s'est pas soumis à cette obligation, pas plus qu'en 2009. Au niveau des ministres, le nombre de déclarants baisse chaque année puisqu'il était de 17 en 2007, 10 en 2008 et de 5 en 2009. Tous les ex-députés ont répondu aux abonnés absents, comme c'est également le cas des membres de la HCC qui sont pourtant toujours en fonction. Seuls 74 maires sur 1.543 et un chef de région sur 22 ont effectué une déclaration. (25/09)

ACTUALITE ECONOMIQUE ET SOCIALE

Impacts de la crise politique

Adoption de l'ordonnance portant Loi de Finances rectificative pour 2010. Par rapport au texte initial, les recettes ont été révisées à la baisse (-9,8%), en raison principalement de la suspension des subventions extérieures destinées au programme d'investissement. Si les recettes fiscales et les

aides budgétaires sont en chute libre, elles sont compensées par une hausse des recettes non fiscales. Dans la recherche d'économies, tous les départements ne sont pas logés à la même enseigne. Les budgets de fonctionnement de l'Environnement, des Forêts et des Travaux publics sont touchés par les restrictions les plus sévères (respectivement -79% et -58%), et on note aussi les -36% de l'Agriculture, les -29% des Finances et du Budget et les -73% des Transports. Les départements en charge de la Défense et de la Sécurité intérieure bénéficient quant à eux de légères augmentations. Les hausses les plus remarquables sont accordées au Sénat (+25%, alors que les accords politiques continuent de se négocier). Le budget d'investissement est quand à lui revu à la baisse (-29%). (02/09)

La chasse au gaspillage est ouverte au sein des institutions publiques, qui doivent se serrer la ceinture. C'est ce qui ressort de la conférence de presse organisée par le ministère des Finances et du Budget. « *D'une manière générale, les crédits ouverts aux institutions publiques ont baissé de 44%. C'est un énorme effort que l'on accomplit actuellement à tous les niveaux et nous croyons, malgré cela, que les affaires publiques continueront de tourner normalement* », a estimé le ministre Hery Rajaonarimampianina qui présentait les grandes lignes de la Loi de Finances rectificative. Il assure cependant qu'il n'y a pas de souci à se faire pour les salaires et les indemnités des fonctionnaires. Les dépenses relatives à l'organisation de la « *Conférence nationale* », des élections, voire à la mise en place des futures institutions de la Transition sont déjà incluses dans cette Loi de Finances, affirme-t-il. (04/09)

Tiko : 70 conteneurs de marchandises vendus aux enchères par les Douanes de Toamasina. Le groupe n'a cessé de réclamer ses biens qui ont été bloqués au port depuis avril. La vente a été décidée pour le recouvrement des arriérés de Tiko et pour régler les frais de stockage des marchandises en souffrance, que Tiko n'aurait jamais été autorisé à enlever, selon ses dires. (03/09)

Le commerce extérieur se porte mal. On enregistre une baisse généralisée de toutes les activités. Au cours du 1^{er} semestre 2010, les exportations ont chuté de 8,7% par rapport à la même période de 2009. Une diminution qui n'est pas seulement imputable à la crise politique et à l'insécurité qui s'est généralisée tant en milieu rural qu'en zone urbaine. La chute des cours sur les marchés internationaux l'expliquent en partie. Cependant, les variations sont plus sensibles au niveau des importations, qui ont baissé de 27,9% sur cette même période de référence. Un fait particulier doit retenir l'attention : la baisse très sensible des importations de biens d'équipement (-44,6%) (04/09)

Malgré la suspension de Madagascar de l'Agoa, **48% des entreprises franches malgaches seraient encore opérationnelles.** (03/09)

Secteur privé : une résistance inattendue selon la Banque mondiale. Malgré la crise politique doublée des impacts de la crise économique et financière mondiale, l'économie malgache ne s'est pas encore effondrée. Dans sa mise à jour des données économiques, l'institution qualifie la résistance du secteur privé d'inattendue, voire d'étonnante. La Banque explique notamment ce fait par l'apparition de nouvelles activités de commerce tant dans les villes que dans les campagnes et l'effervescence du secteur informel. En fait, la frange de la population pauvre ne peut que compter sur elle-même pour faire face à la crise étant donné que le pays n'est doté d'aucune protection sociale digne de ce nom. Les seules issues possibles sont les activités informelles, le petit commerce et les petits métiers. Il y a aussi le développement du secteur agricole qui a aidé à stabiliser, voire à réduire les prix du riz local. Ces différentes activités ont aidé l'économie à ne pas connaître l'effondrement prédit par certains analystes et bailleurs de fonds. L'économie informelle et l'agriculture ont servi de pilier à une économie en crise. Un enseignement à retenir, selon *La Gazette*, qui précise toutefois que l'informel peut masquer des pratiques illicites, notamment dans le commerce illégal de ressources naturelles, source d'enrichissements éhontés et de tensions sociales et politiques. (30/09)

Relations avec les bailleurs de fonds et les organisations internationales

Bailleurs de fonds : aucune obligation de résultats. *La Gazette* écrit : « *D'aucuns se rappellent les différentes dérives en matière de gouvernance perpétrées sous les régimes successifs. Mais il est rare que les bailleurs de fonds les dénoncent, alors que leur argent est utilisé dans le circuit politique et socioéconomique du pays. Certes, le droit à la souveraineté du pays ne doit pas être bafoué, mais il ne doit pas servir de muselière aux bailleurs de fonds. D'ailleurs, ces derniers n'hésitent pas à lancer des vives critiques sur les modes de gouvernance, lorsqu'un régime tombe à terre après avoir pillé et*

spolié tout le pays. L'économiste Jean-Jacques Ratsietison fustige cette politique : « Il est tout simplement consternant de devoir constater que des experts internationaux en économie qui ont « conseillé » Madagascar pendant plus de 20 ans, imposé toutes leurs conditions et dévalué la monnaie malgache de 4.250 %, n'ont pas à présenter un bilan de leurs actions, n'endossent aucune responsabilité sur la gabegie qu'ils laissent derrière eux et surtout ne soient tenus à aucune obligation de résultat ».

Projets d'investissement Sud-Coréens à Toamasina. D'importants projets de développement ont été initiés par la municipalité et un groupe d'investisseurs. Ils portent notamment sur la mise en place d'un centre de formation technique et le jumelage de la ville avec une localité sud-coréenne. (14/09)

Deux millions d'euros de l'AFD pour assainir la décharge d'Andralanitra à Antananarivo. L'Agence Française de Développement (AFD) contribuera en outre à la réinsertion sociale des 800 familles qui vivent sur cette décharge de 14 hectares, source de maladies respiratoires parmi les populations environnantes. *La Gazette* note que notre dépendance vis-à-vis des financements extérieurs est plus que désolante car même les ordures de la capitale du pays font l'objet de demandes de financements extérieurs. La région Ile de France serait impliquée dans ce projet dans le cadre de la coopération décentralisée. (15/09)

L'AFD co-financera les travaux de protection du littoral et des travaux routiers à Morondava. Ils seront assurés par la société française Colas, très implantée dans le pays. L'annonce en a été faite par Andry Rajoelina, en déplacement (pré-électoral ?) dans la région. (27/09)

La Banque mondiale versera 6 millions de dollars pour des travaux d'urgence sur la RN44 (Moramanga-Ambatondrazaka) qui dessert une région enclavée qui est le premier grenier à riz de Madagascar. Laisse depuis longtemps à l'abandon après le litige entre l'entreprise Malaisienne Ho Hup et l'Etat malgache, cette route est en état de dégradation avancée. (08/09)

Le FMI va fermer sa représentation permanente à Madagascar. Aucun intérim ni successeur n'est envisagé après le départ de Pierre Van den Boogaerde fin d'octobre. Avec le coup d'État de mars 2009, les relations de l'Organisation avec Madagascar ont été suspendues jusqu'au rétablissement de l'ordre constitutionnel mais son représentant résident avait continué d'apporter une assistance technique à la HAT. Une assistance qui lui avait permis d'exprimer sa satisfaction quant à la gestion des finances publiques et au respect des grands équilibres du temps du ministre Benja Razafimahaleo. Mais depuis quelques temps, cette gestion est devenue plus problématique. Le pouvoir éprouve des difficultés à faire fonctionner la machine administrative, à payer ses fonctionnaires, et en dépit de la rigueur budgétaire proclamée, il se lance dans des projets de grande envergure dont les financements sont jugés opaques. Des opérateurs se plaignent, sous le sceau de l'anonymat, de redressements fiscaux et de pressions visant à faire main basse sur certaines activités rémunératrices. Pour *Tribune*, tout cela n'inspirerait guère confiance au FMI, d'où sa décision de fermer sa représentation. (29/09)

Sommet mondial sur la réalisation des OMD aux Nations Unies : bataille à fleurets mouchetés avec la Sadc. La délégation malgache est conduite par Hyppolite Ramaroson, ministre des Affaires étrangères. Le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki Moon, avait adressé une lettre d'invitation au président de la Transition, pour qu'il y assiste et fasse un discours. Selon ses proches, Andry Rajoelina aurait renoncé à faire le déplacement pour se consacrer à la mise en œuvre des résolutions de la « *Conférence nationale* ». L'année dernière, lors du 64^{ème} Sommet de l'Onu, le président de la HAT s'était vu refuser le droit de prendre la parole à la tribune de l'Organisation, à la suite d'une opposition formulée par le bloc africain des participants à la rencontre annuelle, particulièrement la Sadc.

Les pays membres de la Sadc ont continué à contester la présence de la délégation malgache, particulièrement La Namibie. La délégation a répliqué en quittant ostensiblement la salle à chaque intervention des représentants des pays de la Sadc. Au cours d'une rencontre que le président de l'AG, Joseph Deiss, a organisé entre le ministre malgache et l'ambassadeur de la Sadc à l'Onu, Hippolyte Ramaroson aurait à nouveau manifesté l'intention de Madagascar de quitter l'organisation régionale. Joseph Deiss a annoncé que Madagascar avait volontairement renoncé « *en toute souveraineté* » à prendre la parole. Pour *Sobika*, « *ce refus de prendre la parole montre que la reconnaissance internationale de Madagascar est loin d'être acquise et loin d'être facile bien que le pays ait été invité officiellement à l'Onu* ».

Madagascar a en outre été invité par l'ancien président des Etats-Unis, Bill Clinton, à assister à la réunion annuelle du « *Clinton global initiative* ». (20 au 24/09)

Questions foncières, contrats miniers et pétroliers, ressources naturelles, environnement⁹

La Présidence gèrera directement les 100 millions de dollars versés par le consortium chinois Wisco pour le permis d'exploration du minerai de fer de Soalala. Un programme spécial dénommé ADES (Agence de Développement Economique et Social) devait être mis sur pied pour gérer les investissements des ministères, avec comme directeur pressenti Zazah Ramandimbarison, ancien vice-Premier ministre de Marc Ravalomanana et directeur de cabinet du président de la HAT, dont les compétences financières sont reconnues. Le projet ADES a été abandonnée au profit du programme « *Fonds d'appui de la Présidence aux grands projets et des secteurs sociaux* » qui servira de base technique à la Présidence pour gérer l'utilisation des fonds de Wisco. Andry Rajoelina a déjà décidé d'en consacrer une partie à la création d'hôpitaux, de centres de santé, de stades et d'un complexe culturel à Antananarivo. Lors de la récente réunion de recadrage budgétaire, il a encouragé chaque ministère à monter des projets susceptibles de bénéficier directement à la population. Andry Rajoelina précise à ce sujet : « *« 50% de ce budget de la Présidence sont destinés à des actions touchant directement la population. [...] Les 100 millions de dollars de Soalala vont servir de Fonds d'appui de la Présidence pour réaliser, de concert avec les ministères, tous les projets du régime actuel. Les précédents régimes ont été au pouvoir durant de longues années, mais ils ne se sont souciés de quelques secteurs pourtant cruciaux pour le vécu du Peuple. Certes, nous n'avons que très peu de temps devant nous mais nous allons exécuter d'importants travaux pendant cette courte période de la Transition. C'est un défi »*, a-t-il lancé. Dorénavant donc, tous les investissements passent par la présidence de la HAT. Avec ces fonds Wisco, le budget de la Présidence a été pratiquement quadruplé par rapport à son niveau initial.

La réalisation phare de ce programme sera le grand complexe culturel d'Antsonjombe (avec son amphithéâtre de 25.000 places), qui doit être achevé dans 6 mois et qui figurait déjà dans le projet d'Andry Rajoelina lors de la course à la mairie d'Antananarivo en 2007. « *Ce complexe sera le plus moderne et le plus grand de la région Océan indien et un festival qui se déroulera pendant un mois marquera la cérémonie d'inauguration de l'infrastructure. Il accueillera tous les artistes des diverses parties de l'île ; c'est leur espace d'expression à tous sans exception* », précise Andry Rajoelina.

Pour certains leaders de la société civile, le pouvoir met en œuvre un programme de développement qui ne peut relever que d'une autorité légitimée par des élections. Le gouvernement de la HAT ferait mieux de rendre efficiente la gestion des affaires courantes et de s'attaquer à la corruption, au pillage des richesses et ressources, aux abus de pouvoir et aux trafics d'influences. *Tribune* fait remarquer qu'au moins une des entreprises retenue, sans appel d'offre, pour la construction de cet espace a des liens avec le jeune milliardaire Mamy Ravatomanga, PDG du groupe Sodiati, un proche du président de la HAT, ce dont l'opinion publique ne s'émeut guère, tellement la pratique est banale et le fait de tous les régimes qui se sont succédés... (02 & 03/09)

Projet QMM Ambatovy (Toamasina) : la fin prochaine de la phase de construction accroît les tensions. La phase d'investissement a mobilisé une main d'œuvre importante qui redoute d'être laissée pour compte lorsque démarrera la phase d'exploitation, en 2011. Et malgré les annonces en matière de formation et de relocalisation des populations, la nervosité monte, notamment chez un sous-traitant, avec des revendications dont la teinte ethnique trouble l'harmonie sociale dans le grand port. Les ouvriers de Keangnam Ltd constatent que des embauches ont été faites à Antananarivo, alors que d'après eux, des locaux possédant les compétences n'ont pas été sélectionnés. Ils exigent qu'une préférence régionale soit appliquée et revendiquent que les agents déjà sous contrat bénéficient d'une priorité d'embauche. La société se défend de faire de la discrimination selon l'origine ethnique : l'appel à des candidatures des Hautes Terres serait justifié par l'absence de profils adéquats sur place. Le conflit a dégénéré en grève le 27 août et s'est accompagnée de barrages à l'entrée du site. Les forces de l'ordre ont dispersé le cortège qui se dirigeait vers le centre-ville. (06/09) Le projet Ambatovy a précisé par la suite dans un communiqué qu'il s'engage à favoriser le recrutement local et à créer 40 postes supplémentaires. Ambatovy veillera par ailleurs à ce que ses sous traitants emploient en priorité des compétences locales. (09/09)

Bois de rose : de nouveaux conteneurs en instance de départ pour la Malaisie découvert à Toamasina. Le bois précieux était dissimulé dans une expédition de bois d'eucalyptus et de pin. Le

Premier ministre Camille Vital et le ministre en charge des Douanes, Hery Rajaonarimampianina, ont fait le déplacement pour procéder aux constatations. La société de transit ayant établi de fausses déclarations est suspendue, en attendant la fin de l'enquête, le receveur des douanes est limogé. Le Premier ministre évoque la possibilité de faire survoler le littoral de Madagascar par des hélicoptères. La cargaison saisie sera probablement acheminée sur Antananarivo pour être surveillée dans des casernes, à l'instar des bois saisis aux Comores. Camille Vital a démenti les rumeurs de disparition des lots de bois de rose saisis au cours des affaires précédentes. *La Gazette* dénonce l'impunité qui perdure, malgré les déclarations tonitruantes des autorités. Aucune arrestation n'a été opérée jusqu'alors dans ces affaires, alors que des listes de personnalités impliquées circulent sous le manteau et qu'Andry Rajoelina avait donné instruction à son ministre de l'Environnement de révéler les noms des trafiquants. La HAT ne se prive pas d'expliquer que ces trafics mafieux existaient déjà sous les précédents régimes mais que la peur imposait de ne pas en faire état, alors que désormais la parole est libre, permettant à la vérité d'éclater enfin au grand jour. (06 & 07/09)

274 conteneurs d'une valeur de 23,6 milliards Ar ont quitté le port de Vohémar en début de mois, à destination probable de la Chine. (07/09)

Une dizaine de bouteilles d'huile essentielle de bois de rose (linalol) ont été saisies dans la région Atsinanana. 1 kg de linalol à 85% requiert 100 kg de bois et se vend plus de 8.000 dollars. On savait que le bois de rose était volatil, alors pourquoi pas son essence ? (02/09)

Le receveur des Douanes de Toamasina, ainsi que le chef des opérations commerciales et le chef de poste impliqués dans l'affaire des conteneurs illicites de bois de rose ont été limogés. (27/09)

Des cargaisons de bois précieux interceptées dans l'Androy (Sud). *La Vérité* affirme qu'un homme politique originaire de cette région a usé de son influence pour faire acheminer ces bois de palissandre vers la capitale. Le quotidien ajoute : « *Après avoir décimé les forêts de la Sava (Sambava, Antalaha, Vohémar et Andapa), les trafiquants de bois précieux s'orientent vers d'autres régions, à savoir l'Anosy et le Menabe* », les contrôles y étant moins stricts. (14/09)

Arrestation d'un journaliste étranger qui enquêtait sur le trafic de bois de rose, rapporte le site *Mongabay*. Le journaliste, qui a requis l'anonymat, a vu son appareil photo confisqué par la police de Maroantsetra, porte d'entrée de parc national de Masoala. Il affirme avoir été retenu par des policiers et des fonctionnaires accompagnés de 3 opérateurs de bois précieux bien connus. (17/09)

Circulation de bois précieux dans la région de Mahajanga : des forces de l'ordre menacent les agents de contrôle aux barrages routiers. Selon *Tribune*, des bois de palissandre sortent illicitement de la région Boeny à bord de camions des forces de l'ordre. Les bois sont camouflés sous des sacs de riz ou de sucre et échappent ainsi aux agents de contrôle des barrages érigés dans les 6 districts de la région. Ces agents de contrôle sont souvent menacés par ces éléments des forces de l'ordre et laissent alors passer leurs camions sans être contrôlés. (30/09)

2.700 pièces de palissandre découvertes chez un ex-maire de Mahajanga. Seules 1.000 d'entre elles sont en règle, d'après le chef de service régional d'investigation et de contrôle de la Direction régionale de l'Environnement et des forêts. Un ordre de saisie a été émis. (30/09)

Un bateau de pêche taiwanais arraisonné dans les eaux malgaches pour pêche illégale dans le canal du Mozambique, a indiqué la COI basée à Maurice. C'est lors d'une mission régionale de surveillance que le patrouilleur «*Atsantsa*» du centre de surveillance des pêches de Madagascar a surpris le navire «*Shun Feng*» en pleine action. Le navire a été escorté jusqu'à Toliara et remis aux autorités malgaches. Il détenait à bord 3,2 tonnes d'ailerons de requins correspondant à environ 65 tonnes de requins capturés illégalement. La valeur de cette cargaison est estimée à près de 100.000 dollars. Selon un responsable malgache, c'est la troisième fois que ce bateau est surpris en infraction. Ses armateurs doivent se rendre à Antananarivo pour négocier une transaction, dont le produit sera partagé entre les pays membres de la COI. (08 & 09/09)

La société Dae Young, propriétaire du navire *Shung Feng* est condamnée au versement d'une amende de 100 millions Ar. On apprenait le 15 septembre qu'un autre navire du même armateur a récidivé dans l'Océan Indien au large de Farafangana. L'armateur dispose d'une licence d'exploitation spécifique pour la pêche au thon.

Attribution des terrains à des jeunes désirant s'investir dans l'agriculture. Madagascar est un pays à vocation agricole. Et les espaces non exploités sont nombreux. La récente décision d'attribuer des terrains aux jeunes mérite des réflexions approfondies afin d'éviter que « *l'aventure* » ne soit vouée à l'échec comme dans le passé. Beaucoup de problèmes sont encore à résoudre pour que les « *volontaires* » n'abandonnent pas en cours de route. La liste des problèmes à régler est longue mais, parmi les principaux, on peut citer l'insécurité en milieu rural, les aspects techniques (logistique, expérience...) et financiers. Actuellement, beaucoup de paysans quittent leurs villages pour s'installer en ville en raison de l'insécurité. C'est le moment de se poser la question du rôle effectif des Forces de développement, un corps de l'armée destiné à œuvrer pour le développement du monde rural et à lui fournir un soutien. Les termes d'appropriation définitive des terrains qui seront attribués aux nouveaux agriculteurs ne sont pas suffisamment rassurants : « *Lesdits terrains seront immatriculés au nom de l'Etat pour pouvoir être rétrocédés aux bénéficiaires potentiels* ». Pour compliquer encore, il est stipulé que : « *les terrains seront attribués aux bénéficiaires suivant des contrats d'usufruit et pour un bail à court terme de cinq ans* », des dispositions qui sont jugées peu motivantes. Une surface cultivable de 35 millions d'hectares répartie dans différentes régions sera proposée à ces jeunes. Un comité technique sera mis en place pour étudier les dossiers des postulants. (13 & 14/09)

« Biocarburant : Madagascar, détentrice d'un or vert ? ». Tribune se fait l'écho de la polémique portant sur la culture du jatropha que l'on trouve à l'état sauvage dans le sud malgache. Plante médicinale, insecticide, base pour la production de savon, de bougies ou de vernis, engrais, bon combustible domestique, l'arbuste se révèle aussi être un agro-carburant d'excellente qualité. Poussant sur des milieux semi-arides, le jatropha présente l'avantage de ne pas trop faire concurrence aux cultures alimentaires, car ces espaces sont plutôt consacrés à l'élevage extensif. Pourtant, l'Ong Les Amis de la Terre affirme que cette culture à échelle industrielle pourrait se faire au détriment de la production alimentaire du fait de la concurrence pour la terre et l'eau. Un investissement de 300 millions de dollars aurait été consenti par des compagnies internationales pour l'exploitation du jatropha dans la Grande Ile. (15/09)

Divers

La Nouvelle Brasserie de Madagascar (NBM) ne fonctionne toujours pas. Les 110 employés de l'usine d'Ambatolampy sont toujours en chômage technique. « *Nous n'avons plus d'informations concernant la situation exacte de notre entreprise* », a confié l'un d'entre eux à Midi. Le quotidien souligne que les employés et le management de cette brasserie « *semblent avoir abandonné le combat face à l'intransigeance du gouvernement de la HAT qui persiste à empêcher cette entreprise de fonctionner sous prétexte qu'elle n'a pas respecté les procédures* ». Selon L'Express de Maurice, pays d'origine de la société NBM, « *le milieu des affaires continue de se poser des questions sur les vraies motivations du ministère chargé de l'Economie et de l'Industrie, concernant cette non délivrance de l'autorisation d'opérer à une usine dont les dirigeants ont toujours soutenu qu'ils sont en règle par rapport aux réglementations en vigueur* ». Pour le quotidien malgache, ce blocage témoigne de la volonté des autorités de maintenir le monopole d'une entreprise bien implantée dans le pays dans ce même secteur [La société Star, du groupe réunionnais Fraise]. D'autres entreprises partenaires et fournisseurs de la NBM souffrent également de cette fermeture forcée. (15/09)

Promesse présidentielle de construction d'hôpitaux : l'appel d'offres est ouvert. Les 9 centres hospitaliers à construire à Madagascar, selon les promesses du président de la HAT, constituent 9 lots différents, chaque lot est indivisible, chaque candidat peut soumettre pour un ou plusieurs lots. Le dossier d'appel d'offres est disponible pour un mois à partir du 17 septembre. « *Certes, je ne suis ni professeur, ni tradipraticien ni médecin mais j'apporte un remède pour vous, pour nous ici* », a affirmé Andry Rajoelina, à Antsiranana. Et de préciser que « *cet hôpital sera construit sur un terrain où certains avaient songé ériger un immense centre commercial, pour eux et non pour la population* » [allusion à un projet supposé de Tiko sous le régime Ravalomanana] (16/09)
La HAT annonce la construction d'une seconde université à Antananarivo. Les travaux doivent être achevés dans 8 mois. (23/09)

Sources : L'Express de Madagascar (**site en maintenance**), Midi Madagasikara, Madagascar Tribune, Les Nouvelles (Madagascar), La Vérité (Madagascar), Le Courrier de Madagascar, La

Gazette de la Grande Ile, Ma-Laza, Matera (agence de presse Madagascar), DTS (Madagascar), Sobika, Mada.pro, Tananews, Times of Madagascar, Actumada, Madonline, 24heures.mg, Madaplus, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, Belga, PANA, APA, IPS, News Press, IRIN News, Afriscoop.net, RFI

Taux de change : au 30/09/2010, 1 euro = 2720 Ariary (cours pondéré)